

Prof. Léon Bani Bio Bigou Secrétaire Général Ancien



Mme Prisca GOGAN Secrétaire Générale Actuelle



Prof. Maxime da Cruz Vice Recteur chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire



Prof. Brice Sinsin Recteur



Prof. Souaïbou Farougou ViceRecteur chargé de la Coopération neruniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle



M. Etienne NOUATIN Agent Comptable



M. Oscar C. KEKEREGUE Agent Comptable Actuel



M. Célestin Adango Agent Comptable Ancien



2017

.

GESTION ACADEMIQUE 2012

4

핌



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université d'Abomey-Calavi (UAC)



RECTORAT - UAC

RAPPORT **BILAN DE LA GESTION ACADEMIQUE 2012-2017**

Décembre 2017





République du Bénin

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

RECTORAT – UAC

RAPPORT BILAN DE LA GESTION ACADEMIQUE 2012-2017

Décembre 2017



Prof. Léon Bani Bio Bigou Secrétaire Général Ancien



Mme Prisca GOGAN
Secrétaire Générale
Actuelle



Prof. Maxime da Cruz Vice Recteur chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire



Prof. Brice Sinsin *Recteur*



Prof. Souaïbou Farougou ViceRecteur chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle



M. Etienne NOUATIN

Agent Comptable

Ancien



M. Oscar C. KEKEREGUE

Agent Comptable

Actuel



M. Célestin Adango Agent Comptable Ancien

RESUME EXECUTIF

Les deux mandats (2012-2014 et 2015-2017) du Professeur Brice Augustin SINSIN en qualité de Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et des Professeurs Maxime da CRUZ et Souaïbou FAROUGOU, respectivement Premier Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire, Deuxième Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations extérieures et de l'Insertion professionnelle sont traduits ici en lettres et en chiffres dans un esprit de reddition de comptes. Pour ce faire, les différents axes d'interventions ont servi de trame au présent rapport dont le substrat suit :

I- ETABLISSEMENT ET CONSOLIDATION D'UNE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE ENVIABLE À L'UAC

Le Secrétariat administratif s'occupe de la gestion administrative et est le bras administratif du Secrétaire Général de l'Université d'Abomey-Calavi. Au cours de la période 2012-2017, le secrétariat administratif a enregistré 40500 courriers qui ont été envoyés aux différents services compétents, 19175 courriers partis du Secrétariat Administratif, 2946 notes de services ont été prises, 2946 arrêtés rectoraux et 92 décisions rectorales. En ce qui concerne les réunions statutaires du Conseil Rectoral, 13 réunions du Comité de Direction se sont tenues, soit en moyenne, 2 réunions du Comité de Direction par année académique, 132 Conseils Rectoraux et 38 séances de travail.

La gestion des ressources humaines, notamment au niveau du personnel enseignant, a enregistré au total 240 assistants recrutés au cours des deux mandats, soit 71 en 2012, 57 en 2013 et 112 en 2015. La promotion des enseignants sur les différentes Listes d'Aptitude du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) donne, sur la période, un nombre de 720 promus tous grades confondus dont 334 Maîtres-Assistants, 251 Maîtres de Conférences et 135 Professeurs Titulaires.

La gestion du Personnel Administratif, Technique et de service Conventionné a permis la nette amélioration de la situation de ces travailleurs à travers le mécanisme de la mise en place, chaque deux ans, d'une commission pour étudier et procéder à leur avancement d'échelon et de grade ainsi que pour les promotions et des calculs des indemnités de départ à la retraite. C'est ainsi qu'en 2012, 2014 et 2016 des dossiers ont été étudiés. Une commission ad hoc a été également installée en 2017 pour corriger les éventuelles omissions et erreurs de la commission de 2016. En outre, des recrutements d'agents spécialisés ont été organisés en toute transparence sur base d'appels à candidatures dans la presse en vue de renforcer l'appareil administratif de l'UAC.

La gestion des Marchés Publics est pour la première fois confiée à une Cellule par arrêté rectoral n°539-13/UAC/SG/AC/SRH du 22 mars 2013 remplacé par l'arrêté rectoral n°17-17/UAC/SG/AC/PRMP/SA du 25 janvier 2017, portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Depuis lors, la Cellule a statué sur tous les marchés de BTP et de fournitures initiés aussi bien par le Rectorat ou par les autres entités de l'UAC conformément aux exigences légales en vigueur en la matière.

La gestion des Equipements de Laboratoire de Recherche est l'œuvre du Service de Maintenance des Equipements de Laboratoire (SMEL). Depuis le démarrage de ses activités le 21 mai 2014, il a procédé à l'inventaire des équipements de laboratoire, à la formation de personnel de laboratoire et à la maintenance curative des équipements défectueux dans les laboratoires de recherche de l'UAC. Ces différentes activités ont respectivement permis de disposer d'une base de données sur la quantité et la qualité des matériels disponibles dans les laboratoires, de former le personnel des laboratoires sur les bonnes pratiques et les éléments de base de la maintenance et enfin d'assurer la continuité dans le fonctionnement des laboratoires.

Gestion financière: la période 2012-2017 a été marquée par une évolution des ressources propres. Une progression liée à la montée de l'effectif des nouveaux bacheliers et surtout au développement de la formation continue. Cette augmentation renforce l'autonomie financière de l'Université d'Abomey-Calavi face à une dotation de l'État restée stable. Cependant, une bonne partie des ressources propres est

compromise par la mesure de gratuité en faveur des étudiants non boursiers et non secourus en raison de l'insuffisance des reversements dus par l'Etat à ce titre. De nombreux investissements ont été réalisés de 2012 à 2017. Globalement sur la période de 2012-2017, l'Université d'Abomey-Calavi dans son ensemble (entités et Rectorat) a mobilisé des ressources à hauteur de Cinquante-cinq milliards cent dix millions neuf cent vingt-sept mille cent soixante-dix (55.110 927 170) francs CFA, soit une moyenne annuelle de neuf milliards cent quatre-vingt-cinq millions cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-huit (9.185.154.528) francs CFA. Dans cet ensemble, les ressources mobilisées et gérées par le Rectorat de l'UAC sur la même période, s'élèvent à dix-sept milliards deux cent cinquante-huit millions sept cent soixante-onze mille soixante-neuf (17.258.771.069) francs CFA; soit une moyenne annuelle de deux milliard huit cent soixante-seize millions quatre cent soixante et mille huit cent guarante-cing (2.876.461.845) francs CFA. Toutes les gestions clôturées, ont fait l'objet de reddition de comptes à la Chambre des comptes de la Cour Suprême. Au total, 13 659 dossiers ont fait l'objet de reddition annuelle des comptes à la chambre des comptes de la cours suprême.

II. APPUI AUX OFFRES DE FORMATION NOVATRICES ET OPERATIONNELLES PAR UN APPUI TECHNOLOGIQUE

Le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance-Qualité (CPUAQ) crée par arrêté rectoral N° 008-12/UAC/SG/VR-AARU/SA, du 17 février 2012 est un organe d'appui technique mise en place par le Rectorat. Il a assumé avec adresse et professionnalisme sa mission et a contribué au rayonnement institutionnel de l'UAC de par son rôle de facilitation dans la mise en œuvre des réformes académiques adoptées dans l'espace REESAO-UEMOA. Il se positionne également comme un pool de compétences en assurance qualité et en pédagogie universitaire, au service des Entités de Formations et de Recherche de l'UAC et des autres universités nationales, publiques et privées. De 2012 à ce jour, 5 sessions de validation des offres de formation à l'UAC ont été organisées. Elles ont permis d'étudier 165 offres de Licence et de Master professionnels et d'en valider 77. Sur financement exclusif du

budget du rectorat, le CPUAQ a organisé depuis 2012, la formation pédagogique initiale des nouveaux enseignants, pour un cumul de 291 nouveaux enseignants formés. Des formations continues sont également organisées par le CPUAQ, surtout avec l'appui du projet Niche Ben 238 et du programme UAC-ARES.

III. GESTION DES APPRENANTS DE L'UAC

Amélioration notoire dans l'accueil et la gestion des flux d'étudiants: avant 2012, les inscriptions des étudiants étaient gérées par le Service de la Scolarité et des Statistiques. Avec la nouvelle équipe rectorale élue en décembre 2011, ce service a été scindé en deux structures distinctes: le Service de la Scolarité et le Service des Statistiques. Cette option a été retenue pour mieux gérer les statistiques de l'UAC en mettant à la tête de ce nouveau service un spécialiste. En moyenne, 300 ordinateurs (postes cyber et postes de validation), 25 imprimantes à cartes PVC et 10 imprimantes à papiers ont mobilisés chaque année pour accueillir les étudiants dans les opérations d'inscription. Malgré ces résultats encourageants, plusieurs dispositions et mesures sont en cours pour davantage donner satisfaction aux apprenants et aux entités de formation.

La gestion des emplois de temps et de l'occupation rationnelle des amphis. Le Service de Gestion des Emplois de Temps et de Programmation de l'Occupation des Infrastructures Pédagogiques (SGETPOIP) a été crée à l'UAC par arrêté rectorale 002-12/UAC/SG/VR-AARU/SEOU du 09 janvier 2012. Ce service s'occupe à la fois de l'élaboration des emplois du temps généraux, de l'attribution des amphis dans le cadre des activités pédagogiques mais également pour abriter les soutenances et autres manifestations scientifiques. L'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage à travers la rénovation des amphis ainsi que leur équipement en matériels acoustiques et en vidéo projecteurs est également à l'actif du SGETPOIP.

IV. POSITIONNEMENT DE L'UNIVERSITE AU CENTRE DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET INTERNATIONALE

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) institution publique ouverte sur le monde et résolument engagé au service du développement durable du Bénin et des Nations, s'est engagée à proposer des formations innovantes et à se mettre au service de la communauté. Pour y arriver, un accent particulier a été mis au cours du mandat de l'équipe rectorale sur la promotion des relations avec les partenaires nationaux ou internationaux. Les résultats obtenus grâce à cette dynamisation de la coopération ont permis d'obtenir un bon positionnement de l'UAC au centre de la coopération scientifique et internationale ; une gestion optimale des guestions de l'insertion professionnelle et de l'innovation ; un engagement de l'Université à former les jeunes au volontariat et au don de soi à la communauté ; ainsi que pour la création d'entreprises viables par les diplômés. Au total de 2012 à 2017, 349 accords de coopération internationale (voir http://uac.bj.cooperation/) ont été signés entre l'UAC et les partenaires internationaux sur tous les continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe). 900 volontaires de l'UAC ont été recrutés puis formés pour un coût total de 375.000.000f CFA. Il est à faire remarquer une augmentation du nombre des accords de mobilité (cotutelle et codirection).

Outre les accords de coopération, la coopération interuniversitaire se manifeste également par la mise en place de programmes de mobilité impliquant autant le volet Sud-Sud que le volet Sud-Nord. En effet, au cours de la période de 2012 à 2016, l'UAC de par son dynamisme a candidaté et obtenu en collaboration avec ses partenaires le financement par l'Union Européenne de plusieurs projets de mobilité au profit, non seulement des étudiants, mais aussi du personnel enseignant.

Plusieurs Programmes d'appui institutionnel ont été gérés avec succès. Certains sont encore en cours d'exécution. C'est le cas du programme d'appui institutionnel financé par la Belgique à travers l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES). Il en est de même de la quatrième phase du programme (P4) qui mis en œuvre depuis 2014 va s'étendre jusqu'en 2019. Elle s'articule autour de l'accompagnement

des facultés classiques et instituts de l'UAC pour la professionnalisation de certaines de leurs formations. La vision ainsi formulée pour ce programme s'énonce ainsi qu'il suit : « Plus de diplômés de l'UAC exercent une profession utile en lien avec leurs formations ». Les licences choisies pour recevoir l'appui belge sur la base des critères bien définis, sont appelées sous le vocable de licences prioritaires.

En outre, il y a le programme financé par la NUFFIC, le Programme néerlandais de développement des capacités dans l'enseignement supérieur post-secondaire (NICHE) qui a permis de mettre en œuvre une diversité de projets au sein de l'UAC. Ces projets visent à renforcer les structures de l'Université et à accompagner la mise en place de dynamiques nouvelles pouvant impacter la recherche ou le développement local.

Le Mastercard Foundation Scholars Programbasé au Canada a élu l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), première Université Francophone, à travers un programme novateur intitulé « Empowering Young Academics Leadership and Entrepreneurial Abilities in Benin (MCF-EYA) ». A terme, le programme ambitionne d'outiller 300 jeunes béninois afin qu'ils soient en mesure de marquer positivement leurs temps et d'impulser un changement social dans leurs communautés à la base par leur leadership et par leur capacité à créer des emplois sûrs et durables.

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) accompagne annuellement l'UAC par l'octroi de bourses d'études en master et en thèse de doctorat à certains de ses étudiants. L'appel à candidature pour l'attribution de ces bourses est géré directement par l'institution sous-régionale qui se charge également de sélectionner les boursiers.

La Banque Mondiale, dans le cadre de son programme de création de centre d'excellence universitaire en Afrique, a sélectionné l'Institut de Mathématiques et de Science Physique (IMSP), pour abriter le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEASMA).

V. GESTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET INNOVATIONS

Plusieurs mécanismes ont été mis en place pour l'insertion professionnelle des diplômés et la promotion de l'innovation chez les apprenants. Il s'agit entre autres :

- Du Guichet Emploi Campus (GEC) qui a été implanté par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) sur le site du Campus d'Abomey-Calavi pour rapprocher le Service Public d'Emploi des étudiants de l'UAC afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- Du Parc d'Incubateurs d'Entreprises dénommé «UAC Startup Valley» initié en septembre 2014. Ses missions principales sont : (i) accompagner et encadrer les diplômés des universités dans la création et le développement d'entreprises innovantes à fort potentiel d'emplois décents et durables; (ii) diffuser la culture entrepreneuriale dans la communauté universitaire ; (iii) réduire durablement le taux de chômage des diplômés des universités. La gouvernance et la gestion de ce Programme ont été confiée à la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi (FUAC) qui a été créée en 2015 et enregistrée au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes (MISPC) sous n°2016/021/MISPC/DC/SGM/DGAIC/DTLP/SAAP/Assoc-SA en Janvier 2016. En moins de trois années d'activités, les résultats sont impressionnants. Par exemples, 25 entreprises sont créées et sont fonctionnelles : sur les 20 Béninois lauréats du Prix Tony Elumelu Entreprenurship Programme 2017, UAC Startup Valley compte 09 lauréats (5 000 \$ chacun), soit un taux de 45% des lauréats sur le plan national ; l'entreprise incubée « Terre Vivante » a obtenu une subvention de 9 000 000 F CFA à la CTB : 02 incubés ont été lauréats de l'appui technique de African Agrobusiness Incubators Network et la FAO; 01 incubé a été lauréat du Trophée Initiatives Climat 2017 (3 000 € et un voyage à Bonn pour la COP 23) ; 01 incubé est lauréat du concours Startup Bue Zone 2017 ; 01 incubé a gagné le prix Youth Change Maker 2017 et a effectué un voyage sur le Sénégal; 20 nouvelles entreprises sont en création car ont déjà mobilisé les financements nécessaires.

- De la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) qui a favorisé un meilleur brassage entre professionnels, apprenants et formateurs, et permet de réfléchir sur un certain nombre de thématiques pour une meilleure orientation des offres de formations vers les besoins réels du marché du travail. L'objectif est de former des diplômés dotés des compétences requises et aptes à l'emploi. C'est également d'aider l'apprenant dans son intégration en milieu professionnel. De 2013 à 2017, la SEMOP a drainé 58.638 participants sur les cinq éditions.
- Du Service des volontaires de l'UAC. Depuis sa création en janvier 2013, le Service des Volontaires de l'Université d'Abomey-Calavi (SVUAC) est un véritable exemple de réussite. En témoigne la liste de ses nombreux partenaires qui apprécient son sérieux : le SVUAC a été sollicité par le PNUD pour l'organisation des Journées Internationales des Volontaires (JIV) ; le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs (MJSL) pour la rédaction du plan stratégique de l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes (OBSVJ) ; France-Volontaire ; Ambassade des Etats-Unis au Bénin ; JICA et d'autres organisations de jeunes telles IYF, Club-UEMOA, Give1 Projet, Foram Initiatives, ONG AFRICA-TIC-EMPLOI, CRAPE, LWD (The Light of the World for the development, Van Duyse Institute (VELI), World Leaning, Young Benineese Leader pour l'organisation de formations à l'endroit des jeunes.

Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) des Volontaires affirment que le SVUAC a renforcé en eux l'amour et le plaisir dans le travail bien fait, le sens de responsabilité, le courage et la détermination ainsi que l'acquisition de valeurs sociales, comme la solidarité, le savoir-vivre, le savoir-être, le savoir-faire, la fraternité, la justice, etc.

VI. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE DES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE L'UAC

Plusieurs services de l'UAC sont mis à contribution, chacun avec ses attributions, pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de l'UAC. Il s'agit du service de l'aménagement de l'environnement universitaire et du centre de traitement et de la gestion des déchets

universitaires (VALDERA), du service de l'assainissement et du cadre de vie (SACV), du service de l'Hygiène et de la Sûreté Alimentaire (SHSA) et du Centre de Gestion de l'Information et de la Communication (CEGIC-UAC).

Ilfaut noter qu'au cours de la pério de d'avant 2012, le campus universitaire végétait dans une situation de précarité environnementale, caractérisée par une mauvaise gestion des déchets, des latrines, des espaces verts et des affichages sauvages. De 2012 à 2017, plusieurs travaux s'inscrivant dans le cadre de bonne gouvernance environnementale ont été réalisés à l'UAC. Ainsi, les tas d'immondices qui autrefois se trouvaient sur le campus ont été dégagés, l'équipe rectorale a acquis des poubelles dépôt des ordures, accompagnées d'une disposition qui interdit l'utilisation sur les campus de l'UAC des sachets plastiques non biodégradables, des structures de pré-collecte des ordures recrutées à cet effet, se chargent régulièrement de l'enlèvement des ordures. En outre, il y a eu le réaménagement et la restauration des espaces verts ; il s'agit également de l'implantation des panneaux pour interdire l'accès à ces espaces verts. La restauration de la verdure rend plus attrayant et plus vivable l'espace et, par conséquent, plus favorable pour la transmission et l'acquisition des savoirs.

L'ex-Cellule de Communication du Rectorat devenue en novembre 2017 le Centre de Gestion de l'Information et de la Communication (CeGIC-UAC) pour traduire la grande vision des autorités rectorales en vue du rayonnement au plan national, mais aussi régional et international de l'Université d'Abomey-Calavi, est restée très active au cours des 6 dernières années de l'équipe rectorale du Professeur Brice Augustin SINSIN. Les fronts d'actions sont multiples en vue de toujours veiller à la bonne image de l'Université d'Abomey-Calavi et de ses acteurs. Aussi la Cellule de Communication a-t-elle maintenu et amplifié l'activité d'information et de communication à travers les différents supports disponibles. Jamais la communication n'a fait l'objet d'une aussi grande importance dans la vie de notre Institution universitaire qui se prépare à souffler ses 50 bougies en 2020. La vision des autorités rectorales de faire de l'UAC une université citoyenne de sa Nation, un acteur incontournable du développement explique sans doute le grand sérieux accordé à la communication. Le grand rayonnement actuel de notre Université ainsi que les nombreuses distinctions (23 de 2012 à 2017) reçus à l'international en sont des indicateurs probants.

VII. RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'UAC

Pour faire face à ces missions à lui assignée, l'approche pluridisciplinaire et interfacultaire de la recherche a été privilégiée. C'est ainsi que l'équipe rectorale a encouragé les thématiques communes de recherche, l'organisation des enseignants-chercheurs rassemblés en équipes de recherche, la création de laboratoires interdisciplinaires en vue d'obtenir des résultats satisfaisants. Cette approche permet de mutualiser les infrastructures de recherche, les équipements de laboratoire et les ressources financières mises à la disposition de l'équipe.

Ainsi pour soutenir la qualité de la recherche et de l'enseignement à l'UAC, procéder au renforcement des capacités des enseignants puis assurer la relève de qualité, le Conseil Scientifique de l'UAC a initié au cours des deux mandats une deuxième phase du Programme de Fonds Compétitifs de la Recherche (PFCR2) comme un mécanisme de financement de la recherche universitaire. Cette nouvelle politique de recherche universitaire se décline en cinq préoccupations majeures à savoir : i) répondre financièrement aux besoins d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs disposés à mettre en œuvre leur programme de recherche ; ii) rassembler autour d'un programme de recherche des équipes d'enseignants-chercheurs de l'UAC (Professeurs titulaires, Maîtres de Conférences, Maîtres-Assistants, Assistants, Doctorants et Mémorants); iii) garantir à un grand nombre d'enseignants-chercheurs demandeurs un financement adéquat, en évitant le phénomène de saupoudrage; iv) s'assurer de l'efficience du programme et du suivi de l'exécution des projets sous financement ; enfin v) avoir des résultats de qualité à l'issue de la mise en œuvre de l'expérience de financement compétitif des projets de recherche.

En dehors de ce programme, les activités du Conseil Scientifique de l'UAC au titre du deuxième mandat ont porté sur les formations diplômantes et/ou l'exécution de programmes (projets) de recherche financés par des partenaires nationaux et internationaux dans plusieurs domaines scientifiques.

Au total 124 thèses de doctorat ont été soutenues en 2014. Au cours du second mandat de l'équipe rectorale, on a enregistré un accroissement de l'effectif soit au total 499 docteurs.

Au cours de la période de 2012 à 2017, le Conseil Scientifique a organisé 3 colloques et facilité la participation des Enseignants-Chercheurs, des doctorants et mémorants aux Journées Scientifiques International de Lomé (JSIL 2014 et JSIL 2016).

Au cours de la période, on a noté une tendance à la hausse du nombre de publications à l'UAC. Ceci démontre la prolificité des Enseignants-Chercheurs de l'UAC qui, malgré le nombre limité de ressources financières qu'ils disposent pour faire de la recherche, des publications de qualité sont produites. En moyenne on a enregistré 384 publications par an.

VIII. UAC EN CHIFFRES

Très tôt, l'équipe rectorale élue en décembre 2011, a compris l'importance des données statistiques fiables pour la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions qu'elle va entreprendre. C'est pourquoi, le Service de la Scolarité et des Statistiques a été dissocié du service de la Scolarité. Il a été officiellement créé le 5 mars 2012. Cette option a été retenue pour une meilleure gestion des données statistiques de l'UAC. Ainsi, depuis 2012, des données statistiques sur l'UAC sont disponibles et publiées sur son site Web.

Pour la première fois à l'Université d'Abomey-Calavi, le Service des Statistiques a publié l'annuaire des statistiques de l'année académique 2011-2012 en 2013. Les annuaires des années académiques 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 sont tous publiés. L'annuaire de l'année académique 2015-2016 est en cours de rédaction. Ces documents présentent des données sur les caractéristiques des étudiants, leurs inscriptions dans les différentes entités de l'UAC, leurs résultats académiques d'une part, et des données statistiques sur le personnel enseignant et le personnel administratif des différentes entités de l'UAC. Tous ces annuaires sont téléchargeables sur le site de l'UAC: www.uac.bj



SOMMAIRE

EQ	UIPE REC	CTORALE	i
RE	SUME EX	(ECUTIF	iii
SO	MMAIRE	:	ΧV
SIC	SLES ET A	BREVIATIONS	xix
LIS	TE DES T	ABLEAUX	xxii
LIS	TE DES F	IGURES	XXV
IN	TRODUC	TION	1
1.		SEMENT ET CONSOLIDATION D'UNE GESTION ADMINISTRATIVE NCIÈRE ENVIABLE À L'UAC	3
	1.1. GES	STION ADMINISTRATIVE	3
	1.1.1.	Gestion du courrier et des rapports des activités	3
	1.1.2.	Gestion des Ressources Humaines	7
	1.1.3.	Gestion efficace et efficiente des archives	15
	1.1.4.	Gestion des Marchés Publics	17
	1.1.5.	Gestion des Equipements de Laboratoires de Recherche	21
	1.1.6.	Politique d'accueil des hôtes, d'organisation des cérémonies officielles et établissement des titres de voyage	24
	1.1.7.	Planification des activités à l'UAC	37
	1.2. GES	TION FINANCIERE	40
	1.2.1.	Définition des concepts financiers	40
	1.2.2.	Situation globale des investissements à l'UAC de 2012-2017	43
	1.2.3.	Evolution des agrégats de l'UAC de 2012 à 2017	48
	1.2.4.	Quelques actions de l'agence comptable et des services financiers de l'UAC au cours de la période 2012-2017	52
	1.2.5.	Quelques statistiques sur les activités réalisées	54
2.	_	AUX OFFRES DE FORMATION NOVATRICES ET OPERATIONNELLES APPUI TECHNOLOGIQUE	55
	2.1. GES	TION DE LA QUALITE DES OFFRES DE FORMATION A L'UAC	55
	2.1.1.	Elaboration d'un processus interne de validation des Offres de Formation	55

2.1.2 Gestion de la multiplicité des offres de formation	56
2.1.3 Offre de formation et pédagogie universitaire	57
2.1.4 Externalisation de l'expertise du CPUAQ	57
2.1.5. Perspectives du CPUAQ	57
2.1.6. Suivi des programmes de formation dans les entités de formation et de recherche	
2.1.7. Sélection des professeurs titulaires émérites, étude des dossiers de candidatures aux sessions de la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) et organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	
2.2. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ACQUIS AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	·· 61
2.2.1. Accord avec la firme Mikrotik pour Mikrotik Academy	63
2.2.2. Acquisition des adresses IP publiques au service de l'Université	64
2.2.3. Projet PADTICE-UEMOA	64
2.2.4. Déploiement des équipements et matériel	. 65
2.2.5. Déploiement des applications pour le support des activités des services centraux	65
2.2.6. Perspectives	
·	00
3. GESTION DES APPRENANTS DE L'UAC	69
3.1. AMELIORATION NOTOIRE DANS L'ACCUEIL ET LA GESTION DES FLUX D'ETUDIANTS	. 69
3.1.1. Inscription des étudiants	. 69
3.1.2. Perspectives pour l'amélioration de la gestion des flux des étudiant.	_S 71
3.2. CONSTRUCTION DES AMPHITHEATRES ET SALLES DE COURS	72
3.2.1. Du Service de Gestion des Emplois de Temps et de Programmation de l'Occupation des Infrastructures Pédagogiques	
3.2.2. De la gestion des emplois de temps et de l'occupation des amphis	
3.2.3. Nettoyage et équipement des amphithéâtres	. 76
3.2.4. Organisation des soutenances de mémoires et de thèses	. 78
3.2.5. De la construction/Réfection des amphithéâtres et salles de cours	78
3.2.6. Construction de bureaux pour les enseignants	86
3.2.7. Perspectives pour l'année 2013-2014	86

4		ITIONNEMENT DE L'UNIVERSITE AU CENTRE DE LA COOPERATION NTIFIQUE INTERNATIONALE	
		RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	99
	4.1.	A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI	99
	4.	1.1. Signature et mise en œuvre des accords de coopération	99
	4.	1.2. Programmes de mobilités interuniversitaires	104
	4.	1.3. Programmes d'appui institutionnel	107
	4.	1.4. Evénements spéciaux organisées par le SCI	112
	4.	1.5 Bilan général de la coopération internationale à l'UAC en 2017	116
	4.2.	PROMOTION DES LANGUES ETRANGERES POUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	119
5.	GEST	ION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET INNOVATIONS	127
	5.1	GUICHET EMPLOI CAMPUS	127
	5.2.	PROJET DU PARC D'INCUBATEURS D'ENTREPRISES : GENESE, BILAN ET PERSPECTIVES	127
	5	2.1. Genèse du Parc d'incubateurs	127
	5	2.2. Bilan du parc d'incubateurs d'entreprises UAC Startup Valley	128
	5	2.3. Perspectives du parc d'incubateurs d'entreprises de l'UAC	135
	5	3. Semaine du Monde Professionnel (SEMOP)	135
	5.4.	SERVICE DES VOLONTAIRES DE L'UAC : GENESE, BILAN, INCIDENCES SUR LES BENEFICIAIRES ET PERSPECTIVES	141
	5.	4.1. Actions menées par le SVUAC depuis sa création	141
	5.	4.2. Incidences du programme sur les Bénéficiaires	146
6.	ENVII	RONNEMENT ET CADRE DE VIE DES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE L'UAC .	157
		BREF APERÇU SUR LE PAYSAGE DU CAMPUS UNIVERSITAIRE	157
		O'ABOMEY-CALAVI ET DU CADRE DE VIE AVANT MARS 2012	
		ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE DE L'UAC DE 2012 A 2017	159
	6	2.1. Gestion de l'environnement et des déchets produits sur les campus de l'UAC	159

6.2.2. Assainissement et amélioration du cadre de vie	162
6.2.3. Gestion de l'Hygiène et Sûreté des Aliments sur tous les campus de	
l'UAC	163
6.2.4 Propositions de mesures pour le renforcement des acquis	171
6.3. GESTION DU JARDIN BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE EDOUARD ADJANOHOUNDEL'UNIVERSITED'ABOMEY-CALAVI(JBZ-EA/UAC)DE2012- 2017	172
6.3.1. Point des activités menées	173
	174
6.3.2. Difficultés rencontrées dans l'exécution des activités au JBZ-EA	178
6.3.3. Perspectives	178
6.4. Gestion de l'Information et de la Communication à l'UAC (CEGIC-UAC)	179
6.4.1. Axes stratégiques de la Politique de communication de l'UAC	180
6.4.2. Equipements et infrastructures acquis pour la communication	183
6.4.3. Perspectives pour l'UAC	184
6.5- GESTION DE LA SECURITE SUR LES CAMPUS DE L'UAC	186
7. RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'UAC	189
7.1. ORGANISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'UAC ET DEFIS A RELEVER	189
7.2. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA RECHERCHE	191
7.2.1. Ressources humaines productives et efforts d'encadrement des établissements de l'UAC	191
	191
7.2.2. Développement des horizons de connaissances et participation des	
7.2.2. Développement des horizons de connaissances et participation des Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	197
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	197 199
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	199 207
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	199 207 207
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	199 207 207 209
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	199 207 207 209 215
Chercheurs de l'UAC à des manifestations scientifiques	199 207 207 209

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABePEC Agence Béninoise pour la Promotion des Echanges

Commerciaux

ANPE Agence Nationale Pour l'Emploi

ANPME Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises

ARHES Appui à la Restructuration et à l'Harmonisation de

l'Enseignement Supérieur

AUF Agence Universitaire de la Francophonie

BCEAO Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CAMES Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CCI Comités Consultatifs Interafricain

CIPMA Chaire Internationale de Physique Mathématique et

Applications

CIRAD Centre International de Recherche Agricole pour le

Développement

CNFC Campus Numérique Francophone de Cotonou

CNP-Bénin Conseil National du Patronat

CPU Centre de Publications Universitaires

CPUAQ Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité

CTS Comité Technique Spécialisé

CUI Coopération Universitaire Institutionnelle

DAAD Deutscher Akademischer Austauschdienst

DIEM Direction des Infrastructures, de l'Equipement et du Matériel

DNS Domain Name System

ENAM Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

ENEAM Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management

ENS Ecole Normale Supérieure

ENSET Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

ENSTCTPA Ecole Nationale des Sciences et Techniques de Conservation et

de Transformation des Produits Agricoles

ENSTIC Ecole Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et

de la Communication

EPAC Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi

ESTBR Ecole des Sciences et Techniques du Bâtiment et de la Route

FADESP Faculté de Droit et de Sciences Politiques

FAGACE Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique

FASEG Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

FAST Faculté des Sciences et Techniques

Fescuao Festival Scientifique et Culturel des Clubs Unesco Universitaires

de l'Afrique de l'Ouest

FLASH Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

FSA Faculté des Sciences Agronomiques

FSS Faculté des Sciences de la Santé

GRAP Groupe de Recherche en Appui à la Politique de coopération

HCBE Haut Commissariat des Béninois de l'Extérieur

INJEPS Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport

IRD Institut de Recherche pour le Développement

IRGIB-Africa Institut Régional du Génie Industriel des Biotechnologies et

Sciences Appliquées

IRSP Institut Régional de Santé Publique

ISBA Institut des Sciences Biomédicales Appliquées

IUT Institut Universitaire de Technologie

LAFMA Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître Assistant

LSH Lettres et Sciences Humaines

MCA Millenium Challenge Account

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique

MHP Médecine Humaine et Pharmacie

MPC Mathématiques Physique et Chimie

OIF Organisation Internationale de la Francophonie

PDC Plan de Développement Communal

PFS Les Pôles de Formations Spécialisées

PFCR Programme Fonds Compétitifs de Recherche

PIC Projets d'Initiatives Ciblées

PTA Plan de Travail Annuel

Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en

Afrique de l'Ouest

SJP Sciences Juridiques et Politiques

SNA Sciences Naturelles et Agronomiques

SPTIC Service de Promotion des Technologies de l'Information et de la

Communication

SRP Service des Relations Publiques et du Protocole

SRUONB Service des Relations avec les Universités et les Organismes

Nationaux du Bénin

STAPS Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Stiences et Techniques de l'Ingénieur

Technologies de l'Information et de la Communication pour

l'Education

UAC Université d'Abomey-Calavi

UADC Université Africaine de Développement Coopératif

VR-AARU Vice Rectorat chargé de la Recherche Universitaire

VR-CIREIP Vice Rectorat Chargé de la Coopération Interuniversitaire, des

Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1: POINT DE GESTION DES COURRIERS AU SECRETARIAT ADMINISTRATIF DU VICE-RECTORAT CHARGE DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	6
TABLEAU 1. 2. SYNTHESE DES DEMANDES D'AUTHENTIFICATION DE DIPLOMES TRAITEES	7
TABLEAU 1.3: SYNTHESES DES COURRIERS GERES ENTRE 2012 ET 2017	7
TABLEAU 1.4: STATISTIQUES DES ENSEIGNANTS RECRUTES AU COURS DE LA PERIODE 2012-2015.	9
TABLEAU 1.5: RESULTATS DES SESSIONS DES COMITES CONSULTATIFS INTERAFRICAINS DU CAMES 2011 A 2017	10
TABLEAU 1.6: EFFECTIFS DES AGENTS CONVENTIONNES RECRUTES SUR BUDGET DU RECTORAT AU COURS DES ANNEES 2012 A 2017	14
TABLEAU 1.7: PRINCIPAUX RESULTATS DE GESTION DES ARCHIVES DE 2012 A 2017	17
TABLEAU 1.8: LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2013 ET 2017	19
TABLEAU 1.9: PASSEPORTS ETABLIS AU PROFIT DES AGENTS DES ENTITES DE L'UAC DE 2012 A 2014	27
TABLEAU 1.10: PASSEPORTS ETABLIS AU PROFIT DES AGENTS DES ENTITES DE L'UAC DE 2015 A 2017	28
TABLEAU 1.11: NOTES VERBALES DELIVREES ENTRE 2012 ET 2017	29
TABLEAU 1.12: EVOLUTION DES RESSOURCES DE 2012 A 2014	48
TABLEAU 1.13: EVOLUTION DES RESSOURCES DE 2015 A 2017	48
TABLEAU 1.14: EVOLUTION DES RESSOURCES DE 2012 A 2017	49
TABLEAU 1.15: EVOLUTION DES CHARGES DE 2012 A 2014	49
TABLEAU 1.16: EVOLUTION DES CHARGES DE 2015 A 2017	49
TABLEAU 1.17: EVOLUTION DES CHARGES DE 2012 A 2017	50
TABLEAU 1.18: EVOLUTION DES RESSOURCES DU RECTORAT DE 2012 A 2014	50
TABLEAU 1.19: EVOLUTION DES RESSOURCES DU RECTORAT DE 2015 A 2017	50
TABLEAU 1.20: EVOLUTION DES RESSOURCES DU RECTORAT DE 2012 A 2017	51
TABLEAU 1.21: EVOLUTION DES CHARGES DU RECTORAT DE 2012 A 2014	51
TABLEAU 1.22: EVOLUTION DES CHARGES DU RECTORAT DE 2015 A 2017	51
TABLEAU 1.23: EVOLUTION DES CHARGES DU RECTORAT DE 2012 A 2017	52

TABLEAU 1.24: EVOLUTION DU NOMBRE DES DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET REDDITION ANNUELLE DES COMPTES A LA CHAMBRE DES COMPTES DE LA COURS SUPREME	5 4
TABLEAU 1.25 : RECAPITULATIF DES CORRESPONDANCES INITIEES ET TRAITES	54
AU SECRETARIAT DE L'AGENCE COMPTABLE	54
TABLEAU 2.1: SYNTHESE DES RESULTATS DES ACTIVITES LIEES A LA A LA SELECTION DES PROFESSEURS TITULAIRES EMERITES, A L'ETUDE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES AUX SESSIONS DE LA CUO, ET A L'ORGANISATION DE L'ESEU	60
TABLEAU 2.2: RECAPITULATIF DES DIFFERENTES LIAISONS FIBRE OPTIQUE	62
TABLEAU 2.3: LISTE DES DIFFERENTES PLATES-FORMES UTILISEES ET LEUR FONCTIONNALITE	65
TABLEAU 3.1: INNOVATIONS DANS LA GESTION DES INSCRIPTIONS	72
TABLEAU 3.2: NOMBRES D'INFRASTRUCTURES MUTUALISEES PAR CAPACITE D'ACCUEIL ET DEMANDE D'OCCUPATION	74
TABLEAU 4.1: EVOLUTION DES ACCORDS DE COOPERATION ENTRE 2011 ET 2017	100
TABLEAU 4.2: PRESENTATION DES PROJETS DE MOBILITE EXISTANTS A L'UAC	105
TABLEAU 4.3 : POINT RECAPITULATIF DES ACTIVITES REALISEES PAR LE STIPLE .	125
TABLEAU 5.1 : LISTES ACTIVITES REALISEES	129
TABLEAU 5.2 : STATISTIQUES SUR LES PROJETS D'ENTREPRISES SUR LES TROIS PROMOTIONS D'INCUBES	133
TABLEAU 5.3 : STATISTIQUES SUR LES EFFECTIFS DES INCUBES	133
TABLEAU 5.4 : RECAPITULATIF DES EDITIONS DE LA SEMOP	136
TABLEAU 5. 5: BILAN FINANCIER DU SVUAC	147
TABLEAU 5. 6: BILAN D'EXPLOITATION DU VCVE JUSQU'A LA DATE 11/02/2015	149
TABLEAU 7.1: EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UAC INSCRITS AU CCI/CAMES DE 2012 A 2017	193
TABLEAU 7. 2: EFFECTIF DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ADMIS AU CONCOURS D'AGREGATION AU COURS DE LA PERIODE DE 2012 A 2017	195
TABLEAU 7.3: AUTRES TYPES D'APPUI FINANCIER DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR LA RECHERCHE EN 2014	200
TABLEAU 7.4: AUTRES TYPES D'APPUI FINANCIER DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR LA RECHERCHE DE 2015 À 2017	200
TABLEAU 7.5: LISTE DES PROJETS FINANCES DANS LE CADRE DU 2 ^{EME} PFCR DE L'UAC, LEUR ACRONYME ET MONTANT DU FINANCEMENT	202

TABLEAU 7. 6: POINT D'EXECUTION (F CFA) DU PFCR2 DE 2012-2017	204
TABLEAU 7.7: DERIVABLES DU PFCR2	205
TABLEAU 7.8: POINT DES RESSOURCES ALLOUEES PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DOCTORALES ET POUR L'ENCADREMENT DES THESES	212
TABLEAU 7.9: POINT DES RESSOURCES ALLOUEES PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR LES DESS/MASTER AU NIVEAU DES ECOLES DOCTORALES DE L'UAC AU COURS DE 2015 ET 2017	213
TABLEAU 7.10: POINT DES RESSOURCES FINANCIERES ALLOUEES AUX FORMATIONS DOCTORALES POUR L'ENCADREMENT DES DOCTORANTS NON BENEFICIAIRES D'UNE BOURSE NATIONAL EFFECTIVEMENT INSCRITS EN 2015 ET 2016	215
TABLEAU 8.1: DEFINITION DE L'UAC EN FONCTION DES ANNEES	218
TABLEAU 8.2: LISTE DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI EN 2016-2017	219
TABLEAU 8.3: EVOLUTION DU NOMBRE DES ETUDIANTS DE L'UAC DE 2002 A 2016 .	221
TABLEAU 8.4: IMPORTANCE DES NOUVEAUX BACHELIERS DU BENIN INSCRITS A L'UAC	222
TABLEAU 8.5: ETAT DES ENSEIGNANTS DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2011-2012	222
TABLEAU 8.6: ETAT DES ENSEIGNANTS DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2012-2013	223
TABLEAU 8.7: ETAT DES ENSEIGNANTS DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2013-2014	223
TABLEAU 8.8: ETAT DES ENSEIGNANTS DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2014-2015	224
TABLEAU 8.9: ETAT DES ENSEIGNANTS DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2015-2016	224
TABLEAU 8.10: ETAT DES ENSEIGNANTS STATUTAIRES DE L'UAC EN ACTIVITE EN 2016-2017	224
TABLEAU 8.11 : ETAT DES ENSEIGNANTS STATUTAIRES DE L'UAC EN ACTIVITÉ EN 2017-2018	225
TABLEAU 8.12 : EVOLUTION DES ENSEIGNANTS RETRAITÉS ET DES ENSEIGNANTS DÉCÉDÉS	225
TABLEAU 8.13: EVOLUTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET DE SERVICE DE L'UAC SELON LE STATUT ET LE SEXE	225

LISTE DES FIGURES

FIGURE 2.1: ITINERAIRE DU CABLAGE FIBRE OPTIQUE SUR LE CAMPUS DE CALAVI	62
FIGURE 3.1: EQUIPEMENTS DES AMPHITHEATRES	77
FIGURE 3.2: AMPHITHEATRE A400 ET SALLE DE COURS P3	79
FIGURE 3.3: AMPHITHEATRE A500	80
FIGURE 3.4: AMPHITHEATRE B500 ET PIP-2008	80
FIGURE 3.5: SALLES DE COURS G1 ET G2	81
FIGURE 3.6: BATIMENT UEMOA R+2 ((3 X 400 PLACES) ET BATIMENT IRAN R+2 (3 X 400 PLACES)	82
FIGURE 3.7: VUE PARTIELLE DE L'AMPHI HOUDEGBE (400 PLACES) ET AMPHITHEATRE ETISALAT (150 PLACES)	82
FIGURE 38: VUE DE PROFIL DE L'AMPHI ETISALAT ETENDU A R+2, DU BLOC DE 8 LABORATOIRES CONSTRUITS AU PROFIT DE LA FAST, DE L'AMPHI THELETON ET DE L'AMPHI OUATTARA	83
FIGURE 3.9: VUE PARTIELLE DE TROIS (03) SALLES DE COURS DE LA ZONE MASTER A (COTE ENAM), VUE PARTIELLE D'UN BATIMENT DE COURS DE LA ZONE MASTER B (COTE FSA)	84
FIGURE 3.10: VUE PARTIELLE DES AMPHITHEATRES A1000 REFECTIONNE, B1000 REFECTIONNE, C1000 REFECTIONNE	85
FIGURE 3.11: VUE PARTIELLE DES AMPHITHEATRES JEAN PLIYA ET FULBERT AMOUSSOUGA GERO	85
FIGURE 4.1: PROGRESSION DES ACCORDS DE COOPERATION ENTRE 2011 ET 2017 .	100
FIGURE 4.2: SEANCE DE TRAVAIL AVEC LA DELEGATION DE L'UNIVERSITE SOPHIA	103
FIGURE 4.3: PRESENTATION DES BOURSIERS DE LA FONDATION MASTERCARD A L'UAC	111
FIGURE 4.4: ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE MUNICH	113
FIGURE 4.5. GAGNANTS DU CONCOURS DE DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MOBILES	116

(A GAUCHE) ET DU 24EME PRIX REÇU PAR LE RECTEUR BRICE SINSIN AU MALAWI (A GAUCHE) ET DU 24EME PRIX REÇU PAR L'UAC AUX ÎLES VIERGES DES ETATS- UNIS D'AMERIQUE	118
FIGURE 4.7. CALLE DE COURS LABORATOIRE PRACTICE	119
FIGURE 4.8 : QUELQUES APPRENANTS DEBUTANTS EN SITUATION	120
FIGURE 4.9: LES APPRENANTS DE NIVEAU INTERMEDIAIRE EN SITUATION DE COURS	120
FIGURE 4.10: QUELQUES APPRENANTS DE NIVEAU INTERMEDIAIRE LE COACH CHRISTIAN K. A. AMOUSSOU1	121
FIGURE 5.1: PRIX DU MEILLEUR INCUBATEUR AU BENIN EN 2017 ET LE PRIX INITIATIVE CLIMAT 2017 A BONN A LA COP 23 GAGNE UN INCUBE 1	134
FIGURE 5. 2: PRESIDIUM LANCEMENT 1ERE EDITION SEMOP 1	137
FIGURE 5.3: CARAVANE 2EME EDITION SEMOP 1	137
FIGURE 5.4: PRESIDIUM CONFERENCIERS LANCEMENT 3EME ET 4EME EDITION DE LA SEMOP	138
FIGURE 5.5: RESPONSABLES DES SA EN PLEINE PRISE DE NOTES (A GAUCHE) ET FAISANT DES INTERVENTIONS (A DROITE)1	142
FIGURE 5.6: VUES PARTIELLES DES PARTICIPANTS A LA FORMATION DU 2ND CONTINGENT SVUAC1	143
FIGURE 5.7: DESHERBAGE ET LABOUR PAR LES VOLONTAIRES 1	148
FIGURE 5.8: DIFFERENTES ACTIVITES MENEES AU VCVE 1	149
FIGURE 5.9: NOUVEAU SYSTEME D'IRRIGATION UTILISE AU VCVE 1	150
FIGURE 5.10: BATIMENTS ZONE MASTER FSA ET ENAM 1	150
FIGURE 5.11: CULTURES HYDROPONIQUES SUR LE SITE MARAICHER DE LA FLASH 1	153
FIGURE 5.12: POTS DE FLEURS ET MAT BADIGEONNES PAR LES VOLONTAIRES DE L'UAC	153
FIGURE 5.13: ACTIVITES DE MONTAGE DES TABLE-BANCS DANS L'AMPHI TELETHON 1	154

FIGURE 5.14: OPPORTUNITES ET INITIATIVES DES VOLONTAIRES APRES LEUR MISSION	154
FIGURE 6. 1: PAYSAGE DU CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ABOMEY-CALAVI AVANT 2012	158
FIGURE 6. 2: ETAT DE L'ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE APRÈS LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE	159
FIGURE 6.3: POUBELLES ACQUISES PAR LE RECTORAT POUR LA COLLECTE DES ORDURES ET UNE GENT DES STRUCTURES CHARGÉES DE L'ENLÈVE- MENT DES ORDURES À L'UAC EN ACTIVITÉ	160
FIGURE 6.4 : GESTION DES ESPACES VERTS SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ABOMEY-CALAVI	160
FIGURE 6.5 : GESTION DES EXCRÉTA SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ABOMEY-CALAVI ET UN AGENT D'ENTRETIEN DES TOILETTES	161
FIGURE 6.6 : TABLEAUX D'AFFICHAGE MODERNES ÉRIGÉS SUR LES CAMPUS D'ABOMEY-CALAVI	162
FIGURE 6.7 : EXEMPLE DE HANGAR AMÉLIORÉ ET DE CUISINE SUR LE CAMPUS D'ABOMEY-CALAVI	165
FIGURE 6.8 : RESTAURANTS BIEN ÉTABLIS DE L'IMSP DE DANGBO	166
FIGURE 6.9 : INTÉRIEUR DU RESTAURANT DE L'IRSP	166
FIGURE 6.10 : VENDEUSES PORTANT LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	168
FIGURE 6.11 : PERCEPTION (POURCENTAGE DE RÉPONDANTS) DES CONSOMMATEURS SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET DU PERSONNEL DE VENTE DES CENTRES COMMERCIAUX DES CAMPUS DE L'UAC.	169
FIGURE 6 :12 : AVIS DES CONSOMMATEURS SUR LA PRÉSENCE ET LA FRÉQUENCE DES CORPS ÉTRANGERS DANS LES REPAS SERVIS	169
FIGURE 6.13 : AVIS DES CONSOMMATEURS SUR DES CAS D'INTOXICATIONS ALIMENTAIRES DÉCELÉS SUR LES CAMPUS DE L'UAC	170
FIGURE 6.14 : UNE VUE DU JARDIN BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE EDOUARD ADJANOHOUN DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI	174

FIGURE 6.15 : SÉANCE DE PLANTATION D'UNE ESPÈCE DE PALMIERS À HUILE	175
FIGURE 6.16 : SÉANCE DE TRAVAUX PRATIQUES DES ETUDIANT AU JARDIN BOTANIQUE DE L'UAC	176
FIGURE 6.17 : QUELQUES VISITEURS DU JARDIN BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE L'UAC	177
FIGURE 6.18 : LOGO WEBTV DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI	402
FIGURE 6.19 : LE RECTEUR DE L'UAC PRÉSENTÉ SUR L'ÉMISSION ZONE FRANCHE SUR CANAL 3 TV	182 185
FIGURE 6.20 : UN DES ÉCRANS GÉANTS LED AFFICHANT LES INFORMATIONS AU SEIN DE L'UAC	185
FIGURE 6.21 : PRÉSENTATION À LA PRESSE DU 8E PRIX INTERNATIONAL REÇU PAR L'UAC	185
FIGURE 6.22 : UN PLATEAU RADIOTÉLÉVISÉ EN DIRECT DU CAMPUS D'ABOMEY-CALAVI	186
FIGURE 7.1: EFFECTIF DES DOCTEURS FORMÉS DANS LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS DE L'UAC AU COURS DE LA PÉRIODE DE 2014 À 2017	196
FIGURE 7.2: EFFECTIF TOTAL DES DOCTEURS FORMES A L'UAC AU COURS DE LA PERIODE DE 2014 A 2017	196
FIGURE 7.3: EVOLUTION ET DIVERSITE DES AUDITEURS AUX COLLOQUES DE L'UAC DE 2015 ET 2017	197
FIGURE 7.4: RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN APPUI PARTIEL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR PARTICIPER À DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES À L'EXTÉRIEUR DU BÉNIN DE 2014 À 2016	199
FIGURE 7.5: EVOLUTION DU NOMBRE DE PUBLICATIONS REALISEES PAR LES EQUIPES DE RECHERCHE DE L'UAC DE 2010 A 2016	207
FIGURE 7.6 : EVOLUTION DES PUBLICATIONS REALISEES PAR LES ENSEIGNANTS- CHERCHEURS DE L'UAC DE 2010 A 2016 SELON LES CATEGORIES DE REVUES ET LES LIEUX DE PUBLICATION	208
FIGURE 7.7: EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE PUBLICATIONS DE 2010 A 2016 SELON LES CATEGORIES DE JOURNAUX	209

FIGURE 7.8 : SYNTHESE DE L'ETUDE DES DEMANDES D'HABILITATION DE CREA-	
TION DE FORMATIONS DOCTORALES AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS DE	
L'UAC AU COURS DE LA PERIODE DE 2015 A 2017	211
FIGURE 7.9: EFFECTIF DES DOCTORANTS NON BENEFICIAIRES D'UNE BOURSE	
NATIONAL EFFECTIVEMENT INSCRITS DANS LES FORMATIONS DOCTORALES DE	
L'UAC EN 2015 ET 2016	214
	217
FIGURE 7. 10: EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS/CHERCHEUR AYANT	
BENEFICIE D'UNE BOURSE DE FORMATION DES FORMATEURS DE 2012 A 2017.	216

NTRODUCTION

Il y a six (6) ans, plus exactement en décembre 2011, vous nous aviez confié les rennes de notre Institution universitaire. Cette confiance a été renouvelée trois ans plus tard et l'Equipe Alafia puis Alafia II a cumulé deux mandats. Nous arrivons maintenant au terme de ce contrat et, comme nous avons pris l'habitude de le faire, nous venons, par le présent rapport, vous rendre compte de notre gestion.

Les rapports de gestion des années antérieures ont été largement diffusés en soft comme en hard. Nous avons organisé, à chaque fois que cela a été possible, une cérémonie de reddition de compte. A ces occasions, chaque membre de l'équipe s'est tenu face à vous, Chers membres de la Communauté de l'UAC, pour vous donner toutes les informations, toutes les précisions, PowerPoint à l'appui, et a répondu à vos diverses préoccupations tout en étant attentif à vos propositions et suggestions.

Le présent rapport vise à faire une synthèse des six (6) années de gestion, soit de décembre 2011 à décembre 2017. Six années dans la vie d'une aussi prestigieuse institution que l'Université d'Abomey-Calavi peuvent sembler vite passer, mais quand chaque jour passé respectivement dans les fauteuils de Deuxième Vice-Recteur chargé de la coopération universitaire, des relations extérieures et de l'insertion professionnelle, de Premier Vice-Recteur chargé des affaires académiques et de la recherche universitaire et de Recteur est bien rempli, ces six années ne sont donc pas négligeables.

Pendant cette période, le souci permanent de l'équipe a été d'améliorer les conditions de travail et d'études à l'Université d'Abomey-Calavi, de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, de renforcer leurs capacités en matière d'auto-emploi et d'employabilité, d'assainir les mœurs au niveau de la gouvernance de l'UAC, notamment, en ce qui concerne les programmes de formation crées tous azimut et gérés de façon patrimoniale.

Le rapport vous donne une vue plus large de tout cela. Chaque domaine de gestion est présenté de façon détaillée. C'est le lieu, pour chacun de nous, d'apprécier les progrès réalisés, mais encore plus, d'appréhender les défis et les chantiers qui restent.

1 ETABLISSEMENT ET CONSOLIDATION D'UNE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE ENVIABLE À L'UAC

1.1. Gestion administrative

La gestion administrative de l'UAC est sous la responsabilité du Secrétariat Général de l'UAC. Celui-ci a sous son autorité des services suivants :

- le Secrétariat Administratif;
- le Service de Pré-archivage et de la Documentation ;
- le Service des Ressources Humaines ;
- le Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ;
- le Service de la Maintenance des Equipements de Laboratoire ;
- le Service Hygiène et Sureté Alimentaire ;
- la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.

Le présent rapport fait la synthèse des résultats de gestion du Secrétariat Administratif de 2012 à 2017.

1.1.1. Gestion du courrier et des rapports des activités

Le Secrétariat administratif comme son nom l'indique s'occupe de la gestion administrative du Secrétariat Général. Il est le bras administratif de la Secrétaire Générale de l'Université d'Abomey-Calavi.

Le secrétariat administratif réceptionne, enregistre, transmet ou expédie toutes les correspondances dont l'Université est destinataire ou expéditrice. Il assure la rédaction et la mise en forme de tout courrier du Secrétariat Général, de même que les travaux de reprographie (photocopie, tirage, etc.).

Ainsi, le secrétariat administratif du Secrétariat général a enregistré :

- des courriers à l'»Arrivée»;
- des courriers au «Départ»;
- des notes de service;
- des exonérations;

- des arrêtés rectoraux;
- des décisions rectorales.

Le secrétariat administratif fait également la synthèse des différentes réunions. A ce niveau, on peut retenir :

- les conseils rectoraux;
- les comités de direction;
- les séances de travail;
- le conseil d'Université.

Courriers à l'»Arrivée»

Il s'agit de l'ensemble des courriers réceptionnés par le secrétariat administratif dont les provenances sont diverses. Ils ont trait aux diverses sollicitations aussi bien des usagers de l'Université d'Abomey-Calavi que de celles du personnel.

Au cours de la période 2012-2017, le secrétariat administratif a enregistré **40500** courriers qui ont été envoyés aux différents services compétents pour le traitement qu'il faut en fonction de leur objet.

Courriers de «Départ»

Ils constituent la réponse aux diverses sollicitations exprimées dans les courriers à l'»Arrivée». De 2011 à 2017, **19175** courriers sont partis du Secrétariat Administratif.

Notes de service

Dans le cadre de l'exécution de certaines activités, il est mis sur pied des comités ou des commissions, le plus souvent à travers des notes de service. Pour la période 2012-2017, **2946** notes de services ont été prises.

Exonération

Au début de chaque année académique, il est accordé à certaines catégories de personnes des exonérations sur les frais de formation. Les bénéficiaires de ce type d'exonération sont définis par des arrêtés

rectoraux. L'établissement de ces exonérations est du ressort du Secrétariat Administratif après un dépôt de dossier. **1657** exonérations ont été délivrées de 2012 à 2017.

Arrêtés et Décisions rectorales

Ce sont des actes signés par le Recteur et qui concernent des domaines spécifiques. Il peut aussi s'agir d'actes de nomination et de création de service ou enfin d'actes de prise de décisions majeures. L'actuelle équipe rectorale, durant ses deux mandats, a pris **2946** arrêtés rectoraux et **92** décisions rectorales.

De même, l'équipe rectorale a mené des activités statutaires (réunions du Conseil Rectoral, réunions des Chefs d'Etablissement, réunion du Comité de Direction et réunion du Conseil d'Université).

Ainsi de 2012 à 2017, **13** réunions du Comité de Direction se sont tenues, soit, en moyenne, deux réunions du Comité de Direction par année académique.

De 2012 à 2017, **132** Conseils Rectoraux, **38** séances de travail et 1 Conseil d'Université ont eu lieu. Il faut retenir que la seule séance du Conseil d'Université était consacrée à son installation et qu'elle s'était tenue en décembre 2012.

Gestion des courriers au Secrétariat Administratif du Vice-Rectorat chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire

Dans le cadre de ses attributions, le Secrétariat Administratif a, au cours de la période de 2011 à 2017, enregistrés et traités plusieurs courriers présentés dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1: Point de gestion des courriers au Secrétariat Administratif du Vice-Rectorat chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire

Année	Typologie des documents	Intitulés des documents	Nombre
	Courriers « Arrivée »	Toute provenance	8633
	enregistrés	Traitement illico	PM*
	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	3722
2011-2012	enregistrés	Autorisation Bac étranger et CUO	3122
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	.1712
	Courriers « Arrivée »	Toute provenance	10776
	enregistrés	Traitement illico	PM*
2012-2013	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	2018
	enregistrés	Autorisations Bac étranger et CUO	2191
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	1679
	Courriers « Arrivée »	Toute provenance	9038
	enregistrés	Traitement illico	PM*
2013-2014	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	3784
	enregistrés	Autorisations Bac étranger et CUO	2306
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	1816
	Courriers « Arrivée »	Courriers « Arrivée » Toute provenance	
	enregistrés	Traitement illico	PM*
2014-2015	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	4638
	enregistrés	Autorisations Bac étranger et CUO	2779
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	2859
	Courriers « Arrivée »	Toute provenance	12745
	enregistrés	Traitement illico	PM*
2015-2016	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	4629
	enregistrés	Autorisations Bac étranger et CUO	4456
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	3908
	Courriers « Arrivée »	Toute provenance	11383
	enregistrés	Traitement illico	PM*
2016-2017	Courriers « Départ »	Départ ordinaire	1971
	enregistrés	Autorisations Bac étranger et CUO	4075
	Diplômes enregistrés	Toutes entités confondues	4056

PM = Pour Mémoire

Le tableau 1.2 présente la synthèse des demandes d'authentification de diplômes délivrés par les entités de l'Université d'Abomey-Calavi au profit des universités ou structures internationales, des sociétés privées ou étatiques, des ministères et/ou des ambassades

Tableau 1. 2. Synthèse des demandes d'authentification de diplômes traitées

Année	Demandes traitées			
2013-2014	383			
2014-2015	573			
2015-2016	291			
2016-2017	127			

Gestion des courriers au Secrétariat Administratif du Vice Rectorat Chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle

Le tableau 1.3 présente la synthèse des courriers gérés par le Secrétariat Administratif du Vice Rectorat Chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle.

Tableau 1.3 : Synthèses des courriers gérés entre 2012 et 2017

ANNEE	Courriers «Arrivée»	Courrier «Départs» Recteur	Courrier «Départs» Vice-Recteur	Courrier «Départs» UAC-ARES	Courrier «Départs» NICHE	Courrier «Départs» RESBIO
2012	6056	340	297	172	-	13
2013	2032	700	284	72	-	13
2014	5239	485	272	32	3	6
2015	1806	610	224	13	-	1
2016	1774	395	293	9	-	-
2017	1864	480	330	5	-	-
TOTAL	19301	3130	1728	449	3	7

1.1.2. Gestion des Ressources Humaines

Le Service des Ressources Humaines de l'Université d'Abomey Calavi est le Secrétariat Général de l'Université d'Abomey-Calavi qui a pour mission de faire en sorte que l'Université dispose du personnel nécessaire à son fonctionnement et que ce personnel fasse de son mieux pour améliorer la performance de l'Université, tout en s'épanouissant.

Ainsi, le service des ressources humaines est chargé de :

- contribuer à la gestion des personnels de l'Université d'Abomey-Calavi conformément aux textes en vigueur ;
- identifier et planifier les besoins en ressources humaines;
- élaborer le projet de développement des ressources humaines et en assurer l'exécution après adoption;
- élaborer le plan de formation et de renforcement des capacités;
- initier des stages de recyclage et de perfectionnement au profit des différentes catégories de personnels de l'Université;
- veiller à la protection sanitaire et sociale des différentes catégories de personnels de l'Université ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail;
- veiller à la gestion du temps de travail;
- gérer la carrière des agents de l'Université, en collaboration avec les structures concernées des ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la Fonction Publique et des Finances;
- suivre, en relation avec les structures compétentes du ministère en charge de l'enseignement supérieur, la carrière des différentes catégories de personnels;
- assurer la gestion du fichier informatique des personnels de l'Université;
- représenter l'Administration universitaire, assisté le Conseiller Technique Juridique du Recteur, devant les Directions en charge de la Fonction Publique et du Travail ainsi que devant les juridictions compétentes dans le cadre des contentieux avec les Fonctionnaires de l'Etat et les contractuels de l'Etat;
- l'acquisition, le développement, la conservation, la gestion du personnel enseignant et administratif et la gestion des courriers.

A l'Université d'Abomey-Calavi, il existe 2 catégories de personnel à savoir :

- Le Personnel Enseignant;
- Le Personnel Administratif, Technique et de Service.

Gestion du Personnel Enseignant

Le Personnel Enseignant est régi par le décret n°2010-024 du 15 février 2010 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels Enseignants des Universités Nationales du Bénin. La gestion de cette catégorie de personnel se fait de concert avec le Conseil Scientifique de l'Université d'Abomey-Calavi. Elle se manifeste par la prise de différents actes de carrière des enseignants (Agents Permanents et Contractuels de l'Etat), et part du recrutement jusqu'à la retraite.

En 2011-2012, pour pallier le problème de pénurie en enseignant due aux nombreux départs à la retraite les années antérieures, le MESRS a négocié et obtenu le recrutement hors quota d'enseignants pour le compte des Universités Nationales du Bénin pour le compte de trois années : 2012, 2013 et 2015. Au cours de l'année 2015, il y a eu trois vagues de recrutement des enseignants. Pour le compte des années 2016 et 2017, il n'y a pas eu de recrutement d'enseignant comme les années antérieures. Néanmoins les formalités de prise de service des assistants recrutés pour le compte de l'année 2015 ont été finalisées pour les deux premières vagues par leur mise à disposition à l'Université d'Abomey-Calvi en 2016. Le processus de la dernière vague a été finalisé pour la mise à disposition des enseignants à l'UAC en 2017. Le tableau 1.4 donne les statistiques des enseignants recrutés au cours de la période 2012-2015.

Tableau 1.4 : statistiques des enseignants recrutés au cours de la période 2012-2015.

Année	Effectif
2012	71
2013	57
2015	112
TOTAL	240

Par ailleurs, plusieurs dossiers d'Agents Permanents de l'Etat relevant d'autres structures ont reçu un avis favorable du Conseil Scientifique pour leur mise à disposition dans le corps du personnel enseignant de l'Université d'Abomey Calavi, d'une part; d'autre part, des dossiers de Chercheurs et d'Attachés de Recherche ont aussi reçu un avis favorable.

Suite aux inscriptions dans les différents corps sur les différentes listes d'aptitudes des Comités Consultatifs Interafricains du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 1.5

Tableau 1.5 : Résultats des sessions des Comités Consultatifs Interafricains du CAMES 2011 à 2017

Annéé	Maîtres Assistants	Maîtres de Conférences	Professeurs Titulaires	TOTAL
2012	76	39	17	132
2013	50	61	19	130
2014	60	35	19	114
2015	52	36	10	98
2016	66	54	37	157
2017	30	26	33	89

Dans le cadre du renforcement des capacités, l'Université d'Abomey-Calavi a octroyé des bourses de formation des formateurs au profit des enseignants au cours des six (6) dernières années. On distingue deux grandes catégories de formations : les formations qualifiantes et les formations diplômantes. De 2012 à 2017, **152** bourses de formations qualifiantes ont été octroyées au profit du personnel enseignant contre **180** bourses pour les formations diplômantes.

Le Service des Ressources Humaines s'est occupé assidûment des dossiers d'avancements (de grade, d'échelon et de promotion), de reclassement des enseignants et de ceux des retraites.

Gestion du Personnel Administratif, Technique et de Service

Nous distinguons deux catégories de personnels à savoir :

- le personnel administratif, technique et de service APE et ACE
- le personnel administratif, technique et de service Conventionné et des prestataires de service.

Le mode de gestion varie en fonction du type de personnel.

Personnel Administratif, Technique et de service APE et ACE

Le personnel administratif, technique et de service APE et ACE est régi par le statut général des Agents Permanents de l'Etat, leur gestion passe également par la prise des différents actes de carrière.

Plusieurs projets d'actes concernant cette catégorie de personnel ont été pris et ont été transmis par voie hiérarchique au Ministère du Travail et de la Fonction Publique. Ces actes concernent pour la plupart les avancements (de grade ou d'échelon), les reclassements, les dossiers de retraite, la transmission au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'état d'effectif et de primes de rendement et spécifique.

L'un des principaux facteurs de motivation est la formation. Dans cette dynamique, le Service des Ressources Humaines, de concert avec la Direction des Ressources Humaines du MESRS a entrepris la rédaction du Plan de Formation au profit du personnel administratif Agent Permanents et Agents Contractuels de l'Etat. Ce plan a prévu toute une série de formations diplômantes et qualifiantes au profit de cette cible.

Personnel Administratif, Technique et de service Conventionné

Il est régi par la Convention Collective de Travail applicable au Personnel Administratif, Technique et de Service Contractuel de l'UAC. Cette branche de personnel a vu sa situation nettement améliorée depuis 2008 avec l'avènement de la Convention Collective. Ce document leur a offert beaucoup d'avantages, notamment la mise en place des commissions tous les deux ans pour étudier les dossiers desdits agents et procéder à leur avancement d'échelon et de grade ainsi que pour

les promotions et les calculs des indemnités de départ à la retraite. Ainsi les commissions ont été installés en 2012, 2014 et 2016. Une autre commission ad hoc a été aussi installée en 2017 pour corriger les éventuelles omissions et erreurs de la commission de 2016.

Par ailleurs, ce personnel a vu encore la revalorisation de leur salaire après 2011, suite à la non-conformité de la grille de l'UAC remarquée par la Direction Générale du Travail. Une commission a été installée à cet effet avec les Inspecteurs de la DGT.

De plus, suite à l'introduction des cahiers de doléances par le Syndicat des Agents Administratifs Techniques et de Services Contractuels de l'Université d'Abomey-Calavi (SAATESC-UAC) lors de la fête du travail en 2016, une commission a été installée pour étudier les modalités de satisfaction des certaines revendications. Au terme des travaux, un arrêté rectoral a été pris pour l'octroi des primes de résidence et de logement à tous les agents conventionnés de l'UAC, sans distinction d'établissement.

Le Service des Ressources Humaines veille à la bonne exécution des opérations liées à l'assurance des employés. De commun accord avec l'Africaine des Assurances S.A par le biais de la Société de courtage Arc En Ciel Assurances (ARECA), le Rectorat est passé de cent soixante treize en 173 agents assurés en 2012 à trois cent seize 316 agents bénéficiant de la couverture de l'assurance souscrite par le Rectorat en 2017.

Avec le soutien de la coopération belge, le Service des Ressources Humaines, a initié au profit du personnel conventionné la rédaction de la politique de formation de l'Université d'Abomey-Calavi. La rédaction de ce document a permis de mieux orienter les actions de formation et de mettre à la disposition du personnel conventionné un plan de formation diplômante et qualifiante.

Par le biais de sa division de la formation et de la Valorisation des Ressources humaines, le Service des Ressources Humaines organise des formations au profit du personnel administratif. Pour le compte de l'année 2011, 222 personnes ont suivi des formations qualifiantes autour de 8 modules. Ces formations rencontrent une forte adhésion du personnel qui souhaite qu'elles se répètent plus souvent.

Au total, les agents administratifs de l'UAC, toutes catégories confondues, ont bénéficié de 12 actions de formations entre 2012 et 2014. On peut citer:

- la formation de 60 Secrétaires Généraux d'Entité au logiciel de la gestion de scolarité OKAPI, aux logiciels de messagerie et d'intranet (du 24 au 26 janvier 2012)
- la formation en Accueil de 43 nouvelles recrues (du 13 au 22 février 2012)
- la formation de 76 agents en Culture de Service Public (du 20 juin au 7 juillet 2011)
- la formation de 64 chefs de service en leadership (du 7 mai au 30 mai 2012)
- la formation de 62 chefs de service en management de service (4 juin au 7 juillet 2012)
- la formation des chefs de divisions, services, chefs d'Etablissement,
 Doyens, Vice Doyens de l'UAC en Gestion axés sur les Résultats
 (GAR) du 23 avril au 25 mai 2012.
- le séminaire de formation des Doyens et Vice-Doyens sur le Management des Services Publics (du 27 février au 1er mars 2013).
- la formation des Secrétaires Généraux d'Entité et Chefs du Personnel sur le Logiciel OKAPI-RH (du 10 juillet au 12 juillet 2013)
- l'appropriation du logiciel OKAPI Student (du 19 au 20 septembre 2013)
- le séminaire de formation sur la gestion des carrières des Agents Permanents de l'Etat à l'UAC (du 19 21 février 2014).

Une (01) formation attend les formalités administratives pour être exécutée.

Pour pallier le problème de pénurie en personnel administratif, plusieurs appels à candidature ont été lancés. Certains recrutements sont faits directement sur étude de dossier. Au total, 170 agents conventionnés ont été recrutés entre 2012 et 2017 (confère Tableau 1.6).

Tableau 1.6 : Effectifs des agents conventionnés recrutés sur budget du Rectorat au cours des années 2012 à 2017

Corps des agents recrutés	Diplôme				ffectif		
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Attachés de Services Administratifs	BAC+3 et Maîtrise	4	6	8	6	0	3
Agents Administratifs	BAC et BAC +2	3	5	6	4	0	2
Secrétaire	CAP ; BEPC et BAC	4	1	5	0	1	0
Comptables	BAC+3 et Maîtrise	3	3	4	5	1	3
Assistants Comptables	CAP/BAC et BAC+2	1	4	0	5	1	3
Assistant Social	BAC+3	0	0	0	0	0	2
Assistant de Programme	BAC+5	0	0	0	1	0	0
Interprètes en langues de signes	BAC	0	0	0	2	0	0
Techniciens de Laboratoire	BAC+3- BAC +5 et DEAT	3	10	0	0	3	6
Traducteur/Coach Formateur	BAC+3 et Maîtrise	0	0	0	0	0	3
Technicien en Hygiène et Assainissement	BAC+3	0	0	0	0	0	2
Administrateurs Réseaux	BAC+3 et BAC +5	1	4	0	2	0	1
Développeur d'Application/ Spécialiste en Développement Web	BAC+5	0	0	0	0	2	2
Archivistes-Documentaliste	BAC+3	1	2	0	0	1	0
Technicien Réalisateur Audio-Visuel	BAC+3	0	1	1	1	1	0
Journalistes	BAC+3	0	0	0	0	0	2
Agent de liaison-CVA	CEP et permis de conduire	3	1	0	0	0	2
Animaliers	CEP et BEPC	0	2	1	0	0	0
Agent d'exécution	CEP	0	0	0	0	2	0
Techniciens en Bâtiment	CAP et DTI	1	2	1	0	0	0
Technicien en Maintenance	CEP+Attestation	0	0	0	0	0	1
Ingénieur en électricité	BAC+5	0	1	0	0	0	0
Ingénieur Agronome	BAC+5	0	0	0	1	0	0
Ingénieur de Conception en Génie Civil	BAC+5	0	0	0	0	1	0
Spécialiste en Planification et Gestion des Projets	BAC+5	0	0	0	0	1	0
Spécialiste en Passation des Marchés Publics	BAC+5	0	0	0	0	2	0
Gestionnaire Ecosystème/ Programme/ Patrimoine et des Infrastructures	BAC+5 et BAC +3	0	0	0	3	0	0
Total		24	42	26	30	16	32

Innovations

Plusieurs innovations ont marqué la gestion de la période 2012 à 2017, parmi elles nous pouvons citer la gestion des ressources humaines par le logiciel OKAPI et la gestion informatisée des effectifs.

1.1.3. Gestion efficace et efficiente des archives

Le Service de Pré Archivage et de la Documentation (SPAD) du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a été créé en 2009 par l'arrêté ministériel N°092/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009, portant organisation et fonctionnement du rectorat de l'UAC. Les articles 66 et 67 dudit arrêté précisent les missions et la composition du SPAD. L'article 66 stipule : « Le Service de Pré Archivage et de la Documentation de l'UAC est chargé de la reconstitution, de la conservation et de la mise à jour de la mémoire de l'UAC. »

L'article 67 complète: « Le Service de Pré Archivage de la Documentation comprend la division de pré archivage et celle de la documentation. »

Le service est constitué de cadres, spécialistes en Archivistique et des agents de manutentions.

Les archives sont: « L'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

L'Université d'Abomey-Calavi, institution publique à caractère scientifique dans l'exercice de ses prérogatives, produit et reçoit une quantité importante de documents. La gestion de ce flux révèle beaucoup de dysfonctionnement. Le décollement de ce service a longtemps été piétiné. Mais depuis quelques années, il a connu un essor non négligeable du fait de la volonté manifeste des autorités de mettre en place à l'UAC une politique de gestion efficace et efficiente des archives. Ce qui s'est traduit par plusieurs actions dont les plus significatives sont :

- la réorganisation et la nomination des responsables du service;
- le recrutement de personnel qualifié;
- la mise à disposition du service de moyens matériels et financiers.

Le Service de Pré-archivage et de Documentation de l'Université d'Abomey-Calavi est un relais entre les services et l'administration des archives

Pour la période allant de 2012 à 2017, le Service a eu à mener plusieurs activités dont les plus importantes sont consignées dans le tableau 1.7.

Perspectives

Les perspectives du SPAD peuvent être classées en trois catégories comme suit :

A court terme

- le traitement physique et l'information du passif document du rectorat de l'UAC;
- la formation des Secrétaires des services du rectorat à un début d'archivage dans les bureaux;
- l'opérationnalisation des points focaux du SPAD.

A moyen terme

- la mise en place d'un système de gestion intégré de la gestion de la carrière des agents de l'UAC;
- la construction d'un dépôt répondant aux normes archivistiques ;
- l'organisation d'une exposition photo mémoire de l'UAC;

A long terme

- l'adoption d'un système de gestion électronique des courriers ;
- uniformiser les pratiques de gestion archivistique à l'UAC.

Tableau 1.7 : Principaux résultats de gestion des archives de 2012 à 2017

Année	Activités réalisées	Résultats obtenus
2011-2012	Traitement intellectuel des archives du cabinet de recteur	Les documents ont été conditionnés dans 107 boites archives
2013	Traitement des courriers départs prévenants du Secrétariat général du rectorat (1995-2005)	Les documents ont été conditionnés dans 80 boites archives
2014-2015	Traitement des courriers arrivés prévenants du Secrétariat général du rectorat (1996-2012)	Les documents ont été conditionnés dans 270 boites archives
2016	Elaboration des outils de gestion des archives à l'UAC	Projet de tableau de gestion, de cadre de classement et de procédure d'archivage élaborés
	Numérisation des actes officiels du rectorat	5050 actes officiels numérisés
	Traitement physique des dossiers du personnel de l'UAC	2711 dossiers du personnel de l'UAC sont traités
	Informatisation des dossiers du personnel de l'UAC	1868 dossiers du personnel sont numérisés
2017	Evaluation de volumétrie du passif documentaire du rectorat de l'UAC	350 m³ de passif documentaire ont été évalué
	Numérisation des actes officiels du rectorat	1373 actes officiels numérisés
	Désherbage du fonds d'archive du dépôt du SPAD	15,85 m³ de documents désherbés

1.1.4. Gestion des Marchés Publics

La cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'UAC est créée pour la première fois par arrêté rectoral n°539-13/UAC/SG/AC/SRH du 22 mars 2013, portant création, attribution et nomination des membres de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Actuellement, elle est régie par arrêté rectoral n°17-17/UAC/SG/AC/PRMP/SA du 25 janvier 2017, portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Elle assure le contrôle a priori de :

- l'ensemble des procédures de passation de toutes les commandes, depuis la phase de planification jusqu'à

l'attribution, dont les montants sont inférieurs aux seuils marquant les limites de compétence fixées par le décret n° 2011-4179 du 08 juillet 2011 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics;

 l'ensemble des procédures de passation des Demandes de Cotation de Grand Montant.

De manière spécifique, la cellule de contrôle des marchés publics est chargée de :

- procéder à la validation du plan de passation de marchés publics de l'autorité contractante et des dossiers d'appel à concurrence avant leur publication;
- assister aux opérations d'ouverture des plis;
- procéder à la validation du rapport de dépouillement et d'analyse comparative des propositions et du procès-verbal d'attribution provisoire du marché approuvé par la commission de passation des marchés publics;
- procéder à un examen juridique et technique du dossier du marché avant son approbation et, au besoin, soumettre à la Personne Responsable des Marchés Publics(PRMP) toute demande d'éclaircissement et de modification, de nature à garantir la conformité du marché avec le dossier d'appel d'offres et la réglementation en vigueur;
- procéder à la validation des projets d'avenants;
- accorder dans sa limite de compétence, les autorisations et dérogations nécessaires à la demande de la PRMP;
- contrôler sur instruction écrite du Recteur, l'exécution de la commande quel qu'en soit le montant, indépendamment des attributions de la PRMP;
- procéder au contrôle a priori des commandes en dessous des seuils de passation conformément aux textes en vigueur;
- élaborer à l'attention de l'Autorité Contractante les rapports trimestriels et le rapport annuel d'activités.

A partir de 2015, un plan de passation des marchés publics est élaboré et validé par la cellule également via le SIGMaP.

Au cours de l'année 2017, des réformes envisagées dans le domaine des marchés publics ont conduit à la prise d'un arrêté rectoral n°19-2017/UAC/SG/PRMP/S-PRMP portant modalités de passation des commandes publiques à l'UAC du 25 janvier 2017. Ceci a permis à la CCMP d'effectuer en juillet 2017 une mission de contrôle a posteriori des DCPM. Aussi à chaque trimestre au cours de l'année 2017, une correspondance est adressée à toutes les entités pour faire le point du contrôle a posteriori.

Les différents marchés conclus entre 2013 et 2017 sont résumés dans le tableau 1.8.

Tableau 1.8 : Liste des marchés conclus en 2013 et 2017

Année	Type de marché	Attributaire	Montant (FCFA)	Délai d'exécution	Taux d'exécution
2013	Travaux de construction d'un bâtiment de type R+2 à usage de bureau pour enseignants sur le campus d'Abomey- Calavi-phase 2 : travaux de finition	DLOF Sarl	215 020 687	3 mois	100% Achevé et réceptionné
2014	Fourniture de matériels roulants au profit de l'UAC	CFAO MOTOR	218 095 764	45 jours	100% Achevé et réceptionné
	Fourniture de mobiliers pour étudiants au profit de l'UAC	MEGANE D'OCEANE	89 491 200	30 jours	100% Achevé et réceptionné
	Fourniture de matériels roulants au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Appliquées (CEA-SMA)	CFAO MOTOR	28524184		100% Achevé et réceptionné
	Fourniture de groupe électrogène au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Appliquées (CEA-SMA).	ETS WANNES BENIN	43626000		100% Achevé et réceptionné
2015	Fourniture de matériels informatiques au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Appliquées (CEA-SMA).	WINNER COMPANY (lot 1 et 3) HOUNTON- CONSULTING (lot 2)	28455000 (lot 2)		100% Achevé et réceptionné
	Construction d'un bâtiment de type R+1 et extensible à R+2 devant abriter le Service des Affaires Pédagogiques de l'ENAM	SEQUENCE SARL		6 mois	100% Achevé et réceptionné
	Construction d'un bâtiment de type R+1 extensible à R+ 3 devant abriter le siège de l'administration de la FLASH	ABYDI ET FRERES		6 mois	100% Achevé et réceptionné

	Équipement de dix (10) salles de cours en mobiliers pour étudiants, au profit de l'Université d'Abomey-Calavi	MEGANE D'OCEANE	92040000	60 jours	100% Achevé et réceptionné
2016	Construction de cinq (05) modules de deux (02) salles de cours en matériaux préfabriqués au profit de l'Université d'Abomey-Calavi	FEU VERT	159472876	6 mois	100% Achevé et réceptionné
	Travaux d'extension de la bibliothèque de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo	DOYIN R2A Sarl	86444597	4 mois	100% Achevé et réceptionné
	Construction d'un bloc pédagogique de type R+1 extensible à R+2 au profit de l'Université d'Abomey-Calavi	SEQUENCE SARL	349871634	8 mois	100% Achevé et réceptionné
	Demande de Cotation pour l'acquisition de diverses fournitures de bureau et produits d'entretien au profit de l'ENAM	SGA lot 1 ELIEL lot 2	20634566 23129003		100% Achevé et réceptionné
2017	Demande de Cotation pour la commande de tissu pour les uniformes des élèves de l'ENAM	Confort du Millénaire	7 688 880 F CFA TTC		100% Achevé et réceptionné

Plusieurs marchés sont encore en attente d'être exécutés. Il s'agit de :

- dossier d'appel d'offre national d'acquisition, installation et mise en service du centre de calcul au profit du CEA- SMA;
- demande de Cotation pour l'acquisition des matériels des travaux d'Education Physique et Sportives (EPS) et de onze (11) vidéosprojecteurs au profit de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), répartie en deux (02) lots
- travaux de construction et d'extension du Centre de Calcul avec une salle de formation modulable d'une capacité de 50 places à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo au profit du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA)
- demande de Cotation pour la réfection du bloc administratif et des toilettes avec carrelage d'une partie des marches d'escalier de l'amphi de génie civil à l'EPAC;
- travaux de construction d'un bâtiment de type R+1 extensible à R+2 à usage administratif et académique au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo;

Certaines recommandations sont formulées à l'endroit des acteurs intervenant dans la passation des marchés publics à l'UAC. Il s'agit de :

- équiper le secrétariat d'appareil photo ; de photocopieuse ; d'une ligne internet ; d'un ordinateur portatif ; d'armoire de rangement ;
- sensibiliser les différents Chefs d'entité et Comptables de l'UAC à faire passer toutes les commandes par les organes de passation des marchés publics;
- faire des modules de formation à l'intention des membres des organes de la chaîne de passation des Marchés Publics sur le Code des Marchés Publics et ses décrets d'application afin de mieux les outiller;
- organiser un séminaire à l'intention de tous les membres des organes de passation des marchés publics des universités nationales du Bénin pour une étude approfondie du code des marchés publics et des propositions concrètes à faire en vue de son application réelle dans notre secteur;
- prévoir d'autres bureaux pour la cellule de contrôle en vue de séparer le bureau du Chef Cellule de celui des autres services.
- Poursuivre la sensibilisation des acteurs de passation des marchés des entités de l'UAC pour qu'ils évitent d'utiliser les procédures dites de Consultation Restreinte;
- Poursuivre la sensibilisation des acteurs de passations des marchés à l'utilisation du modèle de dossier de demande de cotation;
- Poursuivre la sensibilisation des acteurs de passation des Marchés Publics des entités à toujours passer un marché sur la base d'un contrat.

1.1.5. Gestion des Equipements de Laboratoires de Recherche

La recherche et l'innovation sont les clés de développement d'un pays. L'université apparait donc comme le lieu par excellence de l'innovation et de la recherche. A l'UAC, dans le souci d'améliorer la recherche et l'enseignement universitaires, il a été créé le Service de la Maintenance des Equipements de Laboratoire de recherche (SMEL) par arrêté rectoral

n°902-2016/UAC/AC/SRH du 20 juin 2017. Il est chargé de procéder à la maintenance préventive et corrective des équipements de laboratoire et d'assurer la gestion du parc des équipements de l'UAC.

Les différentes activités réalisées au sein du service peuvent se résumer en trois points essentiels :

- l'inventaire des équipements des différents laboratoires de l'Université d'Abomey-Calavi;
- la formation des techniciens des laboratoires sur la maintenance basique de quelques appareils;
- la maintenance corrective des appareils défectueux.

Inventaire

Le SMEL a réalisé l'inventaire des équipements disponibles des différents laboratoires de l'Université d'Abomey-Calavi. Suite à cet inventaire, une base de données en Access a été réalisée.

Formation des techniciens des laboratoires

Le service a organisé des formations au profit des techniciens des filières prioritaires de la coopération interuniversitaire ARES-CCD. Les filières concernées sont les suivantes :

- Microbiologie Appliquée;
- Hydrobiologie Appliquée
- Energies Renouvelables et Système Energétique;
- Génétique, Biotechnologies et Ressources Biologiques;
- Sécurité Informatique/ Génie Logiciel.

L'objectif de la formation est d'apporter aux techniciens des laboratoires la maîtrise des bonnes pratiques en matière de gestion et de maintenance des équipements des laboratoires didactiques.

Les formations organisées furent très appréciées par les techniciens formés qui ignoraient l'existence du service de maintenance au Rectorat. Ils ont donc souhaité que des actions soient menées dans ce sens et que le service les accompagne dans la mise en pratique des notions apprises.

Ils ont également confié que le service de maintenance ne pourrait être réellement associé aux activités des laboratoires tant que les responsables des laboratoires ne seront pas sensibilisés sur le sujet.

Maintenance corrective des équipements défectueux

A la suite de l'inventaire du parc d'équipements disponibles, une liste des équipements défectueux a été dégagée. Le service a donc procédé à la maintenance corrective des équipements défectueux. En plus de cette liste, le service intervient systématiquement dans les laboratoires en cas de pannes d'équipements pour des actions de maintenance corrective et aussi pour l'installation de nouveaux équipements.

Mais, seulement 62% des appareils défectueux retirés ont été remis en état de fonctionnement. Les difficultés principales résident dans le fait que le service de maintenance ne dispose pas :

- de matériels de travail suffisants ;
- de stock de pièces de rechanges et encore moins de fonds propres pour l'achat de ces pièces;
- de moyens de déplacement pour se rendre sur les sites éloignés de l'UAC (FSS, IRSP, etc.);
- d'une grande visibilité (pas d'enseigne indiquant son emplacement dans l'UAC)
- pas d'aménagement du bureau attribué au service.

De tout ce qui précède, il faut retenir que le Service de Maintenance des Equipements de Laboratoire (SMEL) de l'Université d'Abomey-Calavi, depuis son démarrage le 21 Mai 2014, a effectué des activités d'inventaire d'équipements de laboratoire, de formation de personnel de laboratoire et de maintenance curative des équipements défectueux dans les laboratoires de recherches de l'UAC. Ces différentes activités ont respectivement permis de disposer d'une base de données sur la quantité et la qualité des matériels disponibles dans les laboratoires, de former le personnel des laboratoires sur les bonnes pratiques et les éléments de base de la maintenance et enfin d'assurer la continuité dans le fonctionnement des laboratoires.

1.1.6. Politique d'accueil des hôtes, d'organisation des cérémonies officielles et établissement des titres de voyage

Le Service des Relations Publiques et du Protocole (SRP) a pour tâches essentielles d'organiser les missions des membres de l'équipe rectorale, d'apporter un appui aux membres de la communauté universitaire dans la préparation de leurs missions, d'accueillir les partenaires en mission à l'UAC et de les héberger puis d'organiser les manifestations à l'Université d'Abomey-Calavi, conformément à l'article 61 de l'arrêté ministériel n°92/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009 portant fonctionnement et organisation du Rectorat de l'UAC.

Dans ce cadre, de janvier 2012 à octobre 2017, le service s'est attelé dans plusieurs actions pour la satisfaction des besoins des membres de la communauté universitaire et des partenaires.

Accueil et accompagnement à l'aéroport Cardinal Bernardin GANTIN de Cotonou

Dans ce registre, le Chef du Service des Relations Publiques et du Protocole s'est rendu 485 fois à l'aéroport, dont 305 fois pour les membres de l'équipe rectorale, 190 fois pour les partenaires et autres invités, de 2012 à octobre 2017.

Passeports de service

Le passeport de service est un document de voyage qui permet à son détenteur d'obtenir le visa gratuit dans les pays membres de l'Union Europe, les Etats-Unis et certains pays de l'Amérique Latine. De janvier 2012 à décembre 2014, 338 dossiers de passeports sont reçus au Service des Relations Publiques et du Protocole répartis comme suit :

Etablissement : 108

- Prorogation: 69

- Renouvellement: 161

Tous ces dossiers ont été traités et envoyés au Ministère des Affaires Etrangères. De ces dossiers, deux ont été rejetés pour défaut de contrat de travail, un pour la simple raison que l'intéressée ne voyageait pas dans le cadre professionnel et un troisième gardé au ministère

des affaires étrangères parce que l'intéressé n'est pas un APE. A cet effet, il est important d'attirer l'attention de l'autorité rectorale sur le fait que l'Université est constituée dans sa grande majorité d'agents conventionnés. Si rien n'est fait en direction du ministre des affaires étrangères pour résoudre ce problème, une grande partie du personnel administratif restera sans bénéficier du passeport de service.

De janvier 2015 à octobre 2017, 374 dossiers sont reçus au Service des Relations Publiques et du Protocole.

Il est important de signaler qu'à partir de janvier 2016, les procédures ont connu un profond changement. Ce qui a engendré beaucoup de difficultés.

Au début de l'année 2016, il avait été annoncé que les passeports utilisés jusqu'en décembre 2015 (écrits à la main) sont hors d'usage et qu'il faudra les remplacer par d'autres qui seront numérisés pour répondre aux exigences de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile. Du coup, il n'y a plus possibilité de proroger les anciens passeports. La correspondance n°684-16/UAC/SG/VR-CIREIP/SRP du 25 mars 2016 a été initiée et envoyée dans tous les établissements aux fins d'informer la communauté universitaire de cette exigence. En avril de la même, une autre difficulté a été enregistrée. Les carnets qui servent à établir les passeports sont épuisés. Le Ministère des Affaires Etrangères a lancé la commande en France. Cette difficulté trouvera une solution en iuillet (trois mois plus tard), mais malheureusement une autre difficulté l'accompagne. La machine qui sert à plastifier les passeports est gâtée. C'est un mois plus tard (en août 2016) que ce problème sera résolu. La dernière difficulté enregistrée dans ce registre est intervenue en octobre. Les carnets sont une fois encore épuisés et la commande est lancée. Celle-ci ne trouvera pas de solution jusqu'à la fin de l'année.

L'année 2017 n'a pas dérogé au syndrome de suspension de délivrance de passeports. En effet, de la dernière semaine du mois de mai jusqu'à la fin du mois de juillet, la délivrance des passeports a été suspendue pour défaut de carnets. Ce qui n'a pas manqué d'avoir une incidence sur les prestations.

Il faut noter aussi que la couleur de la couverture du passeport a été changée dès la fin du mois de juillet 2016. A partir de ce moment, la

prorogation n'est plus possible. De la couleur grise, le passeport de service est désormais de couleur bleue (Figure 1.1).



Figure 1.1 : Changement de la couleur du passeport de service

Les tableaux 1.9 et 1.10 présentent les passeports établis au profit des agents des entités de l'UAC.

Tableau 1.9 : Passeports établis au profit des agents des entités de l'UAC de 2012 à 2014

	Nature du dossier				
ENTITE	Etablissement	Prorogation	Renouvellement	Total	
ENAM	4	2	3	9	
ENS	2	1	0	3	
ENSTA-KETOU*	3	1	1	5	
EPAC	6	11	20	37	
FADESP	5	0	7	12	
FASEG	4	1	7	12	
FAST	14	13	19	46	
FLASH	13	10	28	51	
FSA	17	4	14	35	
FSS	9	10	28	47	
IMSP	2	1	3	6	
INJEPS	3	1	5	9	
IRSP	3	1	5	9	
IUT-LOK	0	3	3	6	
RECTORAT	12	5	7	24	
Institut Confucius	0	1	0	1	
ILACI	0	1	0	1	
FAST-DASSA*	1	0	0	1	
FLASH-APLAHOUE	1	0	1	2	
Total	108	69	161	338	

Tableau 1.10 : Passeports établis au profit des agents des entités de l'UAC de 2015 à 2017

F.,414.6 -	Nature du dossier				
Entités	Etablissement	Prorogation	Renouvellement	Total	
CED-BENIN	0	0	1	1	
CEFORP	0	0	1	1	
CIFRED	1	0	0	1	
CNFC	0	0	1	1	
ENAM	6	0	5	11	
ENEAM	2	0	8	10	
ENSTIC	2	0	0	2	
EPAC	8	5	30	43	
FADESP	6	0	12	18	
FASEG	3	0	6	9	
FAST	7	4	39	50	
FLASH	12	3	37	52	
FASHS	1	0	5	6	
FLLAC	3	0	2	5	
FSA	8	2	29	39	
FSS	11	4	59	74	
HERCI	0	0	1	1	
IFRI	2	0	0	2	
IMSP	0	0	6	6	
INE	1	0	7	8	
INJEPS	2	1	9	12	
INMAAC	1	0	0	0	
INMeS	0	0	0	1	
Institut Confucius	0	0	1	1	
IRSP	1	1	10	12	
RECTORAT	0	1	13	14	
Total	77	21	276	374	

Notes verbales

La note verbale est un document exigé de tout détenteur du passeport de service dans la constitution des pièces de demande de visa ; ce qui lui permet d'obtenir le visa sans frais dans la plupart des ambassades et consulats des pays membres de l'espace SCHENGEN. Ainsi, de janvier 2012 à octobre 2017, 724 dossiers ont été traités par le service. Les détails par établissement se trouvent dans le tableau 1.11.

Tableau 1.11: Notes verbales délivrées entre 2012 et 2017

ENTITES	NOMBRE
CEFORP	5
Chaire UNESCO	7
CIPMA	6
ENAM	24
ENEAM	8
ENS	2
ENSET-LOK*	2
ENSTA-KETOU*	3
EPAC	97
ESTBR*	2
FADESP	24
FASEG	29
FAST	125
FLASH	49
FASHS	7
FLLAC	4
FSA	93
FSS	69
ILACI	2
IMSP	16
INJEPS	16
IRSP	24
RECTORAT	83
IUT-LOKOSSA*	12
HERCI	5
INE	6
INMAAC	1
INMeS	2
FLASH-ADJARRA	1
Total général	724

Voyages pour obtention de visas

De 2012 à 2014, le Chef du Service des Relations Publiques et du Protocole s'est rendu plusieurs fois à Accra et au NIGERIA pour des formalités en vue d'obtention de visas au profit des membres de l'équipe rectorale et autres personnalités:

- Accra, du 09 au 12 avril 2012 (visa du CANADA)
- Accra, du 15 au 18 avril 2012 (visa du CANADA)
- Accra, du 28 au 31 mai 2012 (visa du CANADA)
- Abuja, du 22 au 26 juillet 2012 (visa de l'ARGENTINE)
- Accra, du 08 au 10 octobre 2012 (visa du CANADA).
- Abuja, du 30 septembre au 06 octobre 2013 (visa de la Roumanie)
 ;
- Lagos, le 25 novembre 2013 (visa de la Grande Bretagne);
- Lagos, le 2 décembre 2013 (visa de la Grande Bretagne);
- Lagos, le 13 décembre 2013 (visa de la Grande Bretagne) ;
- Lagos, le 18 décembre 2013 (visa de la Grande Bretagne).
- Abuja, du 26 au 31 juillet 2015 (visa de l'OUGANDA).

Manifestations

Au cours de la période suscitée, le Service des Relations Publiques et du Protocole a participé à l'organisation de plusieurs manifestations, entre autres :

- 11 janvier 2012 : Cérémonie de présentation de vœux de l'année 2012 au Recteur de l'UAC et à toute la communauté universitaire;
- 06 février 2012 : Réunion des anciens Recteurs ;
- 08 mars 2012 : Cérémonie de célébration de la Journée Internationale de la Femme ;
- 11 avril 2012 : Première réunion du Conseil d'Université ;

- 09 mai 2012 : Arrivée sur le campus de l'ancien Président Allemand, S.E.M. Horst KÖLLER ;
- 14-20 mai 2012 : 26ème Colloque sur l'équivalence des diplômes du CAMES à l'Université de Parakou ;
- 21 mai 2012 : Cérémonie de décoration des Professeurs Titulaires des UNB à l'Université de Parakou ;
- 27 juillet 2012 : Pose de la 1ère pierre pour la construction des bureaux des enseignants ;
- 26-28 septembre 2012 : Symposium en Hommage au 1er Recteur de l'université de Dahomey devenue UAC aujourd'hui ;
- 11 octobre 2012 : Cérémonie de la Rentrée Académique Solennelle ;
- 17 octobre 2012 : Pose de la 1ère pierre pour la construction d'un Amphi de 400, baptisé Amphi HOUDEGBE ;
- 30 octobre 2012 : 3ème Réunion du Conseil d'Administration de l'Institut Confucius ;
- 8 janvier 2013 : Cérémonie de présentation de vœux de l'année 2013 au Recteur de l'UAC et à toute la communauté universitaire;
- 21 janvier 2013 : Cérémonie de titre de Docteur Honoris Causa de l'UAC décerné au professeur Marc LOBELLE, Enseignant à l'UCL (BELGIQUE) et à UAC;
- 9 mars 2013: Cérémonie de titre de Docteur Honoris Causa de l'UAC décerné à Son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO;
- 29 Mars 2013 : Cérémonie de présentation de rapport d'activités
 « gestion 2012 » à la communauté universitaire ;
- 15 avril 2013 : Visite du Président Iranien à l'UAC;

- 15-19 avril 2013 : Semaine du Monde Professionnel (1ère édition);
- 22-26 avril 2013 : Réunion du Conseil des Ministres du CAMES à Cotonou;
- 3 mai 2013 : Lancement du Téléthon pour la construction d'un Amphi;
- 18-20 juin 2013 : Journées de la Coopération Interuniversitaire ;
- 10 juillet 2013 : Lancement du 1er contingent des Volontaires de l'UAC;
- 26 juillet 2013 : Festival Culturel de l'UAC (1ère édition)
- 28 juillet 2013 : Lancement officiel du téléthon à la Télévision Nationale (ORTB);
- 23-28 Septembre 2013 : 4ème édition du colloque de l'UAC ;
- 11 Octobre 2013 : Cérémonie de la Rentrée Académique Solennelle de l'UAC ;
- 25 Octobre 2013 : Cérémonie de la Rentrée Académique Solennelle des UNB à Kétou ;
- 22 novembre 2013 : Cérémonie de titre de Docteur Honoris Causa de l'UAC décerné à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal;
- 23 décembre 2013 : Cérémonie de présentation officielle des prix obtenus par l'UAC sur le plan international à la communauté universitaire ;
- 24 décembre 2013 : Inauguration de l'amphi ETISALAT ;
- 7 janvier 2014 : Cérémonie de titre de Docteur Honoris Causa de l'UAC décerné au Docteur Octave Cossi HOUDEGBE suivie de l'inauguration de l'amphi HOUDEGBE;
- 9 janvier 2014 : Cérémonie de présentation de vœux de l'année 2014 au Recteur de l'UAC et à toute la communauté universitaire;

- 21 Janvier 2014 : signature d'accord entre l'UAC et les mairies de Dogbo et de Sakété;
- 21 février 2014 : Cérémonie de titre de Docteur Honoris Causa de l'UAC décerné à Son Excellence Monsieur Herman VAN ROMPUY, Président Permanent du Conseil Européen;
- 7 mars 2014 : Cérémonie de signature d'accord cadre et accord sectoriel entre l'UAC d'une part et HEGT et EIC-DAUPHINE d'autre part ;
- 15 au 18 avril 2014 : Semaine des Sciences et Technologies
- 30 avril 2014 : Cérémonie de présentation de rapport d'activités « gestion 2013 » à la communauté universitaire
- 8 mai 2014 :
 - o Sortie de la 1ère promotion de Master en pétrochimie ;
 - cérémonie de fin de mission du 1er contingent des volontaires de l'UAC;
- 2 au 6 juin 2014 : Semaine du Monde Professionnel (2ème édition) couplée avec le colloque sur le programme des formations courtes ;
- 5 juin 2014 : Cérémonie de lancement du programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique par le Chef de l'Etat et le Président de la Commission de l'UEMOA;
- 26 juin 2014 : Cérémonie solennelle de réception au titre du grade de DOCTEUR HONORIS CAUSA de l'UAC de Monsieur Ali Şerif TEKALAN, Recteur de l'Université Fatih d'Istanbul (TURQUIE);
- 31 juillet 2014 : Festival Culturel de l'UAC (2ème édition) ;
- 8 au 12 septembre 2014 : Réunion du Conseil des Ministres de l'EISMV-Dakar à Cotonou ;
- 6 octobre 2014 : lancement Solennel de la Rentrée Académique 2014-2015

NB: Six titres de DOCTEUR HONORIS CAUSA ont été décernés à des chefs d'Etats et autres personnalités Africains comme Européens de 2012 à 2014.

De 2015 à 2017, les manifestations suivantes ont connu la touche du service des Relations Publiques et du Protocole.

En 2015:

- 08 janvier 2015 : installation de l'équipe rectorale 2015-2017
- 9 janvier 2015 : Cérémonie de présentation de vœux au Recteur de l'UAC ;
- 19 janvier 2015 : inauguration de l'Amphithéâtre Alassane OUATTARA;
- 2 mars 2015 : signature d'accord-cadre entre l'UAC et 3 EPES (UPAO, ESCAE, ES STE Félicité);
- 5-7 mars : atelier régional sur les formations courtes
- 9 au 13 mars 2015 : 4ème édition de la JCU ;
- 30 mars au 3 avril : 3ème édition de la SEMOP;
- 28 avril 2015: inauguration de la salle information « PADTICE »;
- 29 mai 2015 : Lancement officiel des activités du projet « WAVE BENIN » :
- 1er juillet 2015 : 1ère Journée du CAMES à l'UAC ;
- 23 septembre : signature d'accord-cadre entre l'UAC et CAN ;
- 28 septembre au 3 octobre : 4ème colloque de l'UAC ;
- 9 Octobre 2015 : Cérémonie de la Rentrée Académique Solennelle de l'UAC.

En 2016:

- 7 janvier 2016 : cérémonie de présentation de vœux au Recteur de l'UAC;
- 9 février 2016 : signature d'accords cadre entre l'UAC et quatre structures (ABEM, ASEMI S.A, Griff Perso et l'Auto-école «

référence divine »);

- 7 juillet 2016 : signature d'accord de coopération entre l'UAC et l'Université Senghor d'Alexandrie lors de la visite du Recteur de cette Université à l'UAC;
- 26 juillet 2016: signature d'accords de partenariat entre l'UAC et IFA TOSSI, Afrik Management et AIESEC Abomey-Calavi
- 3 novembre 2016 : signature de la convention de la mise en œuvre du programme RAMAA ;
- 10 novembre 2016 : visite du Sous-Directeur de l'UNESCO pour l'Education à l'UAC
- 15 novembre 2016 : cérémonie d'ouverture de la 4ème édition de la SEMOP (14-18 novembre).

En 2017:

- 6 janvier 2017 : cérémonie de présentation de vœux au Recteur de l'UAC ;
- 11 janvier 2017 : signature d'accord-cadre entre l'UAC et l'ESMER ;
- 17 mars 2017 : Journée Internationale de la Femme à l'UAC ;
- 29 mars 2017 : visite à l'UAC du Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunication ;
- 6 juillet 2017 : signature d'accord-cadre entre l'UAC et EFES-SAPIENTIA, ONG BIDOSSESSI 2A BA et GLORYD ACADEMIE ;
- 7 juillet 2017 : signature d'accord de partenariat entre l'UAC et Diamond Bank;
- 18 juillet 2017 : visite du Recteur de l'Université Sine Saloun El Hadj Ibrahim Niass (USSEIN) du Sénégal à l'UAC suivie de la signature d'accord de partenariat entre les deux Universités;
- 28 juillet 2017 : signature d'accord de partenariat entre l'UAC et UBA ;

- 25 juillet 2017 : lancement du Vème colloque de l'UAC couplé de la cérémonie de réception de l'Emir de Yashikira au grade de Docteur Honoris Causa de l'UAC;
- 05 octobre 2017 : lancement de la Rentrée Académique Solennelle 2017-2018 ;
- 12 octobre 2017 : signature d'accord de partenariat entre l'UAC et l'IITA.

Billets d'avion

L'Université d'Abomey-Calavi achète des billets aux membres de la communauté universitaire pour leur permettre de participer aux colloques, congrès et séminaires à travers le monde. Ce volet fait partie des prérogatives du service du protocole. Mais depuis 2009, cela lui a été retiré sans aucun texte et attribué à un autre service.

Apartir de janvier 2013, le Recteur, tenant compte des recommandations de l'Inspection Générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Inspection Générale de l'Etat, a décidé que désormais c'est le Chef Protocole qui s'occupera de l'achat des billets. Ainsi, de janvier 2013 à octobre 2017, environ 625 billets ont été achetés. Ces billets sont de différents ordres : il y a des billets achetés pour les membres de l'équipe rectorale, des billets achetés pour des Enseignants invités pour des missions d'enseignement ou des soutenances de thèse à l'UAC et ceux de l'UAC devant prendre part aux colloques, congrès et séminaires de par le monde. Un texte qui règlemente l'achat des billets existe depuis 2015. Il s'agit de l'arrêté rectoral n°007-2015/UAC/SG/VR-AARU/SPRSP du 13/02/2015.

Maisons des missions

Depuis février 2015, l'UAC ne dispose que d'une maison des missions située à la cité Houéyiho. Cette maison est actuellement habitée par les enseignants chinois de l'Institut Confucius.

Difficultés

En dehors des difficultés de tous les jours, nous pouvons citer :

- le retard dans l'envoi des demandes (notes verbales, passeports

et billets d'avion) malgré la règlementation par un acte administratif;

- le manque du personnel;
- les suspensions répétées de délivrance de passeports de service au Ministère des affaires étrangères;
- la non existence du service de protocole et de relations publiques dans la plupart des établissements.

Perspectives et conclusion

Le service a repris le manuel de procédures pour l'obtention des titres de voyage en l'adaptant au contexte actuel. L'édition de ce manuel et la séance de sensibilisation des responsables du protocole des Etablissements de l'UAC auront lieu plus tard.

Par ailleurs, vu l'état défectueux du véhicule du service qui tombe régulièrement en panne, il est souhaitable qu'il soit remplacé par un nouveau.

Le personnel du Service des Relations Publiques et du Protocole est un service transversal, vue la nature des tâches à abattre et est disponible à les assumer tant qu'elles ressortent de ses prérogatives. Il est souhaitable que les weekends et les nuits passés à l'aéroport soient considérés comme des heures supplémentaires ou à défaut que l'autorité puisse instruire les services compétents afin qu'une motivation spéciale soit accordée au personnel de ce service.

Aussi faudrait-il doter le service de trois à quatre agents supplémentaires.

1.1.7. Planification des activités à l'UAC

Réalisation du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (2017-2019 et 2018-2020)

Le service de la planification et de la prospective, depuis son opérationnalisation en juillet 2016 et en collaboration avec le service du suivi-évaluation, a initié par le biais d'une commission la réalisation du budget programme de l'UAC. Ce budget programme appelé désormais

Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) est désormais une réalité. La réalisation du DPPD qui est une exigence de la directive n°06/2009/CM /UEMOA relative aux lois de finances et à la directive n° 2006/2009/CM/ UEMOA portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA et désormais une obligation pour tous les départements ministériels et structures sous tutelle du Bénin avec l'adoption de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relatives aux lois de finances.

L'Université d'Abomey-Calavi est précurseur dans la réalisation de ce document programmatique glissant qui remplace désormais les budgets programme et qui traduit de façon triennal les divers programmes et actions de même que les ressources nécessaires pour la réalisation du Plan stratégique de développement de l'UAC. Ainsi tous les outils de gestion (PTA, PCC, PPMP) seront tirés du DPPD. L'expérience est déjà à sa phase pilote avec le nouveau canevas de PTA en cours à l'UAC. Ce nouveau canevas de PTA est un outil qui opérationnalise le plan de développement (2014-2023) de l'UAC

Mise en place du dispositif de suivi- évaluation de l'UAC

Par ailleurs, le dispositif de suivi- évaluation de l'UAC composé de l'équipe rectorale, d'une cellule de traitement (service planification et prospective, service suivi-évaluation, service comptabilité) et des points focaux vise à lancer définitivement l'UAC vers la gestion axée sur la performance. Ce dispositif permet de suivre mensuellement le niveau d'exécution de toutes les activités au sein de l'UAC et de mesurer le degré d'atteinte des performances de l'UAC. L'opérationnalisation de ce dispositif permet de suivre désormais la réalisation de toutes les activités à l'UAC selon la planification établie de même que les dépassements sur le plan financier. Désormais un rapport de performance est rédigé chaque trimestre. Cela permet d'avoir une idée globale du fonctionnement de l'UAC de même que l'atteinte des résultats.

Formation des points focaux de l'UAC

Pour mieux atteindre les objectifs assignés aux points focaux, une formation a été organisée à leur endroit pour les imprégner du contenu du plan stratégique, du DPPD réalisé, la technique d'élaboration d'un

PTA, et les habituer à la manipulation des fiches de suivi du PTA, des fiches de collecte des données statistiques. Grâce à cette formation, les canevas de PTA sont mieux élaborés et les fiches de suivi réalisées sans difficultés.

Revue semestrielle du plan de travail annuel de l'UAC

La revue semestrielle du plan de travail annuel de l'UAC a été réalisée en collaboration avec les services de la comptabilité et du suivi-évaluation de l'agence comptable. Au cours de cette revue, les responsables des divers responsables de l'UAC étaient présents de même que les autorités du rectorat. Il a été fait le point à mi-parcours des activités à l'UAC, des difficultés rencontrées et les approches de solutions pour y remédier. La réalisation d'une revue est un indicateur de bonne gestion et de gestion axée sur la performance.

Appui des services de l'Agence comptable dans l'élaboration des outils de gestion notamment le PTA de même que l'élaboration du Budget

Le canevas du PTA de l'UAC a maintenant amélioré. Ce canevas est non seulement en arrimage avec celui qui est en cours sur le plan national mais aussi est le reflet du plan stratégique de l'UAC. L'imposition de ce canevas à toutes les entités de l'UAC est une façon de leur faire appliquer la vision contenue dans le plan stratégique de l'UAC qui est le document pilote.

Appui permanent aux entités dans l'élaboration et dans l'exécution des outils de gestion de même que dans la réalisation des fiches de suivi du PTA

Le service de la Planification et de la Prospective en collaboration avec le service de Suivi-Evaluation est devenu comme un service d'appui pour toutes les entités. Cela facilite la tâche aux entités aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution des outils de gestion.

Perspectives

 Revue du plan stratégique de l'UAC afin d'analyser son niveau exécution, les aménagements à lui apporter et les stratégies de mobilisations des ressources pour son meilleur financement.

- Mise en place progressive des chefs de programme pour mieux asseoir le dispositif de suivi évaluation. Les chefs de programmes seront les responsables de la meilleure exécution des programmes contenus dans le plan stratégique.
- La mise en place d'une base de données informatisée et d'un dispositif informatisé de collecte, de traitement, de suivi des données de l'UAC.

1.2. Gestion financière

La période 2012-2017 a été marquée par une évolution des ressources propres. Une progression liée à la montée de l'effectif des nouveaux bacheliers et surtout au développement de la formation continue. Cette augmentation renforce l'autonomie financière de l'Université d'Abomey-Calavi face à une dotation de l'État restée stable. Cependant, une bonne partie des ressources propres est compromise par la mesure de gratuité en faveur des étudiants non boursiers et non secourus en raison de l'insuffisance des reversements dus par l'Etat à ce titre depuis l'année 2008.

Avec les ressources mobilisées sur la période 2012-2017 et dans une vision de la recherche permanente de l'excellence, d'importants investissements ainsi que le fonctionnement régulier de l'administration universitaire ont été financés.

1.2.1. Définition des concepts financiers

Les Produits

Ce sont les ressources acquises par l'organisation à travers ses activités.

Les recettes de l'Université d'Abomey-Calavi comprennent les ressources internes et les ressources externes. D'une manière générale :

 les ressources externes proviennent des subventions de l'Etat et des dons;

- les ressources internes sont issues des droits d'inscriptions et des frais de formation ainsi que des ressources issues des activités de production et revenus divers et accessoires.
 - Produits d'exploitation : produits directs de l'activité ; il s'agit des droits d'inscription et de formation versés par les étudiants.

Produits accessoires

Ils enregistrent les ressources provenant de la délivrance des différents actes (relevés de notes, les attestions et les diplômes) aux étudiants, les frais d'étude de dossiers, les droits de place.

Subventions

Il s'agit surtout de la subvention de l'Etat au fonctionnement des entités mais également des autres subventions (financement des projets des enseignants et autres dons financiers reçus).

Les Charges

Charges d'exploitation :

Ce sont les dépenses courantes indispensables au fonctionnement; il s'agit de l'achat de consommables et de petits matériels, des frais de déplacement et de transport, du paiement des frais d'entretien et de divers honoraires liés à l'enseignement, de diverses primes et indemnités, des frais de sécurité et de gardiennage, des frais d'assurance, frais de maintenance du matériel, charges salariales et assimilées...

Achats et Variations de stocks

Cette rubrique enregistre les différentes fournitures et produits achetés en retraçant les opérations relatives aux entrées en stock et aux sorties du stock.

Ex : Achat de fournitures de bureau, de tickets valeurs, de produits d'entretien, de produits de laboratoire, de petits matériels (ampoules, serrures, encres, feuilles d'examen, craies, etc.).

Frais de transport

Il enregistre les frais de transport engagés par l'UAC à l'occasion des achats, des déplacements de son personnel ou de l'expédition de plis.

Ex: Frais de transport (achat de billets d'avion ou de ticket de transport) des administratifs, hôtes, stagiaires, étudiants, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Services Extérieurs

C'est une catégorie de charges d'exploitation qui regroupe les services achetés auprès de prestataires externes à l'organisation. On distingue :

- Service Extérieurs A qui regroupent essentiellement les charges locatives, les dépenses d'entretien et de maintenance, les charges d'assurance, les dépenses de publicité, les frais de communication.
- **Service Extérieurs B** qui regroupent essentiellement les rémunérations directes au personnel extérieur, les honoraires, les frais bancaires, les frais de formation du personnel, les cotisations, dons, frais de mission et de réception.

Autres charges

Ce sont les subventions aux établissements publics, capital décès, autres manifestations ; appui aux organisations des étudiants.

Charges de personnel

Elles sont composées de l'ensemble des charges salariales du personnel de l'UAC, ainsi que de certaines primes et indemnités.

Charges d'investissement :

Ce sont des opérations qui permettent de renouveler et/ou d'accroître le capital de l'Université d'Abomey-Calavi.

1.2.2. Situation globale des investissements à l'UAC de 2012-2017

De nombreux investissements ont été réalisés de 2012 à 2017.

Pour le compte de l'année 2012, il s'agit :

- de la contribution pour la diffusion par radio dans l'amphi 1000 par l'équipement en matériels modernes de la radio univers des étudiants;
- du désherbage et de l'aménagement des espaces verts sur le campus d'Abomey-Calavi;
- du démarrage des travaux de construction du bâtiment devant abriter les bureaux des enseignants (Gros œuvres);
- de la construction et exploitation de toilettes sur le campus ;
- du renforcement du câblage pour l'électrification des grands amphis;
- du remplacement de la pompe du château d'eau de l'UAC et les tuyaux d'exhaure;
- du raccordement du réseau de distribution d'eau de l'UAC à celui de la SONEB;
- des constructions et grosses réparations des infrastructures administratives et pédagogiques;
- de l'acquisition de matériels informatiques au profit des services;
- de la réalisation des dos d'âne et des panneaux de signalisation;
- de l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau.

Pour le compte de l'année 2013, il s'agit de:

- l'aménagement des espaces verts sur le campus de l'UAC afin de rendre le cadre de travail attrayant et incitatif;
- la remise en marche de tous les groupes électrogènes du campus d'Abomey-Calavi et la mise aux normes de la cabine

- centrale et des armoires électriques afin de parer aux problèmes énergétiques dus aux coupures répétées de la SBEE ;
- l'acquisition des écrans LED fixes et mobiles pour informer efficacement et en temps réel la communauté universitaire ;
- l'exécution du programme des volontaires de l'UAC ;
- la finalisation de la construction et l'équipement du bâtiment «
 LA DOCTRINE » qui abrite les bureaux des enseignants ;
- le pavage des voies internes du campus d'Abomey-Calavi afin de faciliter les déplacements. (zone doctrine, herbier national et station d'essence)

Pour le compte de l'année 2014, il s'agit :

- des travaux de réfection des dégagements (couloir) du hall du rez-de-chaussée, du 1er et 2ème étage, des bureaux et du hall du Conseil Scientifique du Rectorat;
- de l'alimentation en énergie électrique de la zone commerciale et des nouveaux bâtiments de l'UAC ainsi qu'au niveau de la doctrine;
- du renforcement énergétique de l'UAC de 450 KV par la construction d'une cabine ;
- des travaux de raccordement de la fibre optique pour les nouveaux bâtiments en construction;
- de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'UAC par la construction et réfection de salles de cours: élévation du premier et du deuxième étages et réfection du rez-de-chaussée des bâtiments E1 et E2;
- de la construction et équipement en cours de (12) salles de 50 personnes et la construction de 2 blocs de 4 salles et de 3 blocs de 2 salles en matériaux importés au profit de l'UAC;
- de l'extension en R+2 du bâtiment de la FAST ;

- de la réfection générale des amphis de l'UAC: B-500, A-500, PIP A-400 (FAST), A-750; B-750, module 2-4 PIP, les paillotes 1 2 et 3, les amphis GI et G2 (FASEG);
- de l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Laboratoire d'Ecologie Microbienne de la FSA;
- du pavage des voies internes du campus d'Abomey-Calavi afin de faciliter les déplacements (Herbier national-carrefour FSA-ENAM);
- de la construction d'une toilette et du bloc administratif au profit du centre universitaire de Savalou;
- de l'acquisition de cinquante (50) mobiliers (tables et bancs) au profit de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo;
- de la construction du laboratoire d'anatomie à la FSS.

Pour le compte de l'année 2015, il s'agit de:

- l'aménagement des voies internes de l'UAC pour faciliter la circulation interne : pavage tronçon FSA-EPAC, de la rue Ouattara et de la devanture de l'amphi Ouattara ;
- l'installation, équipements et raccordements électrique de 26 salles préfabriquées dans la zone de l'ENAM et de la FSA;
- la construction du bâtiment des archives pour la sauvegarde du mémoire de l'Université;
- le démarrage des travaux de construction de la salle TV et radio pour l'animer en continu l'information et de la formation en éducation de tous les ordres et des activités de recherche à l'UAC et ailleurs;
- l'accompagnement du programme d'incubateurs spécialisés d'entreprise pour favoriser l'employabilité des étudiants ;
- les travaux de réfection intérieure et extérieure des murs du Rectorat et du Conseil Scientifique;

- l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau pour favoriser et améliorer les conditions de travail des agents;
- le démarrage :
 - des travaux de construction du bloc administratif de la FLASH (budget FLASH);
 - des travaux du bâtiment de Master Intégration Régionale et Développement de la FLASH (budget MIRD);
 - des travaux de construction du bâtiment (H) de la FSS (budget FSS);
 - des travaux de construction du bâtiment de type R+1 extensible en R+2 de l'ENAM (budget ENAM);
 - des travaux d'assainissement de l'entrée de l'ENAM et de pavage de la rue piéton reliant CIRF au bâtiment H (budget ENAM)

Pour le compte de l'année 2016, il s'agit de:

- l'aménagement des espaces verts sur nos campus afin de rendre notre cadre de travail attrayant et sain ;
- l'achèvement des travaux de pavage dans l'enceinte de l'ENAM afin de faciliter les déplacements (budget ENAM);
- l'achèvement des travaux de construction du bloc administratif de type R+1 à la FLASH;
- la construction d'un bloc pédagogique de type R+1 extensible en R+2 (bloc téléthon);
- l'achèvement de la construction d'un bâtiment à usage de clinique d'odontologie à la Faculté des Sciences de la Santé (budget FSS) ;
- l'extension d'un immeuble en R+1 à usage de bureaux et de salle de cours à l'Institut National de l'Eau (budget INE);
- la sécurisation des entrées du bâtiment administratif de l'ENAM par des grilles antivol (budget ENAM);

- le lancement de la construction en matériel préfabriqué de 10 salles de cours ;
- la poursuite des travaux de finalisation de la salle TV et Radio de l'UAC;
- la finalisation des travaux de construction de la salle des archives (Ex centre de Publications Universitaires);
- la réfection des salles de cours (B1000, C1000; PIP, etc....)
- les travaux de raccordement de la fibre optique aux nouveaux bâtiments en construits, pour permettre un accès facile au réseau internet sur tous les sites de l'UAC;
- l'acquisition de divers matériels informatiques au profit des services du rectorat;
- l'acquisition de divers matériels et mobiliers de bureau au profit des services du rectorat.

Pour le compte de l'année 2017, il s'agit de:

- la construction de réseau informatique et téléphonique du Rectorat;
- la fourniture et pose de poteaux d'incendie dans les locaux du rectorat et de la doctrine;
- raccordement électriques des nouvelles salles des zones master;
- l'équipement de dix salles de cours préfabriqués en mobiliers universitaires modernes ;
- l'équipement de l'amphi Téléthon en mobiliers modernes pour étudiant
- l'extension en R+1 du bâtiment du bloc administratif et pédagogique du Laboratoire d'Ecologie Appliquée(LEA);
- l'extension en R+1 du Laboratoire d'Ecologie Appliquée;
- la finalisation des travaux de construction des locaux de la radio et télévision de l'UAC par extension du bâtiment ETISALAT;

 la construction d'un bloc de toilette dans les zones bâtiment KASSA et LEA

1.2.3. Evolution des agrégats de l'UAC de 2012 à 2017

Globalement sur la période de 2012-2017, l'Université d'Abomey-Calavi dans son ensemble (entités et Rectorat) a mobilisé des ressources à hauteur de Cinquante-cinq milliards cent dix millions neuf cent vingt-sept mille cent soixante-dix (55.110 927 170) francs CFA. L'évolution desdites ressources sur la période indiquée ainsi que les rubriques de dépenses qu'elles ont financées au titre des mêmes années sont respectivement consignées dans les tableaux 1.12, 1.13, 1.14, 1.15, 1.16, 1.17, 1.18, 1.19, 1.20, 1.21, 1.22 et 1.23.

Tableau 1.12: Evolution des ressources de l'UAC de 2012 à 2014

	20	12	2013		2014	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Droits d'inscription et de formation	7 454 937 989	6 749 420 569	9 376 702 241	7 245 930 761	9 903 980 481	6 723 240 252
Produits accessoires	1 124 784 211	823 318 230	817 521 708	597 655 721	1 049 066 000	952 524 879
Subventions du Budget National	980 000 000	980 000 000	980 000 000	980 000 000	1 046 250 000	1 046 250 000
Autres subventions	1 354 906 979	126 228 062	892 910 690	570 702 769	1 811 056 740	1 003 311 936
TOTAL	10 914 629 179	8 678 966 861	12 067 134 639	9 394 289 251	13 810 353 221	9 725 327 067

Source : Reddition des comptes de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Tableau 1.13: Evolution des ressources de l'UAC de 2015 à 2017

	2015		.5 20		2017 (au 30	2017 (au 30 novembre)	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	
Droits d'inscription et de formation	8 589 304 727	6 967 682 754	7 962 127 697	6 540 766 240	9 248 782 499	5 989 203 640	
Produits accessoires	1 143 935 788	1 277 619 503	1 316 357 417	1 311 747 929	1 288 999 959	1 019 548 829	
Subventions du Budget National	1 250 250 000	1 250 250 000	769 230 000	769 230 000	1 191 000 000	893 250 000	
Autres subventions	741 188 118	374 561 404	882 398 727	772 890 986	749 788 994	145 592 706	
TOTAL	11 724 678 633	9 870 113 661	10 930 113 841	9 394 635 155	12 478 571 452	8 047 595 175	

Source : Reddition des comptes de l'Université d'Abomev-Calavi (UAC)

Tableau 1.14 : Evolution des ressources de l'UAC de 2012 à 2017

Rubrique	Total période 2012 à 2017			
Kubilque	Prévision	Réalisation		
Droits d'inscription et de formation	52 535 835 634	40 216 244 216		
Produits accessoires	6 740 665 083	5 982 415 091		
Subventions du Budget National	6 216 730 000	5 918 980 000		
Autres subventions	6 432 250 248	2 993 287 863		
TOTAL	71 925 480 965	55 110 927 170		

Source : Reddition des comptes de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Tableau 1.15: Evolution des charges de l'UAC de 2012 à 2014

	201	2	2013		2014	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	1 319 873 531	795 131 344	1 731 076 468	1 190 805 046	1 793 841 099	1 091 852 354
Transports	213 055 868	129 637 526	232 419 427	112 834 456	306 570 000	250 551 292
Services extérieurs A et B	4 282 693 778	2 704 491 690	5 205 750 120	3 982 679 016	5 237 792 067	3 861 670 861
Autres charges	517 742 840	335 034 182	314 343 547	133 181 845	235 933 750	172 737 598
Charges de personnel	2 513 206 624	1 645 290 407	2 767 404 824	1 948 593 223	2 982 127 981	2 631 637 491
Total fonctionnement	8 846 572 641	5 609 585 149	10 250 994 386	7 368 093 586	10 556 264 897	8 008 449 596
Investissement	2 068 056 538	1 165 623 627	1 398 500 000	1 764 339 343	3 558 926 662	2 193 196 500
TOTAL	10 914 629 179	6 775 208 776	11 649 494 386	9 132 432 929	14 115 191 559	10 201 646 096

Tableau 1.16 : Evolution des charges de l'UAC de 2015 à 2017

Destruit	2015		2016		2017 (au 30 novembre)	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	1 430 526 434	968 143 904	1 116 177 997	866 850 034	1 488 149 319	1 013 262 191
Transports	270 756 400	230 028 389	373 640 778	200 197 281	336 861 925	160 581 123
Services extérieurs A et B	5 436 911 052	4 170 006 015	4 835 889 242	4 089 183 352	6 243 385 609	4 474 143 474
Autres charges	126 421 000	76 825 944	366 647 058	234 194 648	143 890 000	99 492 275
Charges de personnel	2 852 664 224	2 725 894 512	2 454 697 643	2 100 398 091	2 338 113 397	1 873 058 641
Total fonctionnement	10 117 279 110	8 170 898 764	9 147 052 718	7 490 823 406	10 550 400 250	7 620 537 704
Investissement	3 243 886 156	1 885 738 123	1 783 061 123	1 265 978 673	2 454 241 807	1 155 073 099
TOTAL	13 361 165 266	10 056 636 887	10 930 113 841	8 756 802 079	13 004 642 057	8 775 610 803

Tableau 1.17: Evolution des charges de l'UAC de 2012 à 2017

Bulliations	Période de :	2012 à 2017
Rubrique	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	8 879 644 848	5 926 044 873
Transports	1 733 304 398	1 083 830 067
Services extérieurs A et B	31 242 421 868	23 282 174 408
Autres charges	1 704 978 195	1 051 466 492
Charges de personnel	15 908 214 693	12 924 872 365
Total fonctionnement	59 468 564 002	44 268 388 205
Investissement	14 506 672 286	9 429 949 365
TOTAL	73 975 236 288	53 698 337 570

NB: L'écart entre les ressources mobilisées et les charges au cours de la période 2012-2017 correspond à la somme des soldes disponibles dans les différents comptes bancaires de l'UAC à la fin de chacune des années de référence.

Tableau 1.18: Evolution des ressources du Rectorat de 2012 à 2014

Dubaiana	2012		2013		2014	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Droits d'inscription et de formation	1 571 580 000	1 398 706 200	1 214 645 000	1 986 352 603	2 000 820 056	1 926 304 927
Produits accessoires	434 687 645	348 536 677	523 000 000	522 829 589	120 000 000	109 611 746
Subventions du Budget National	91 000 000	91 000 000	91 000 000	91 000 000	91 000 000	91 000 000
Autres subventions	50 267 611	50 267 611	200 000 000	267 360 621	1 572 621 142	900 260 446
TOTAL	2 147 535 256	1 888 510 488	2 028 645 000	2 867 542 813	3 784 441 198	3 027 177 119

Tableau 1.19: Evolution des ressources du Rectorat de 2015 à 2017

Rubrique	e 2015		20	16	2017 (a	u 30 novembre)
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Droits d'inscription et de formation	1 190 686 884	2 453 136 120	3 3314 517 418	3 200 746 881	3 156 641 812	2 208 386 400
Produits accessoires	220 000 000	216 825 087	430 000 000	428 587 027	15 000 000	12 809 075
Subventions du Budget National	95 550 000	95 550 000	85 950 000	85 950 000	90 000 000	67 500 000
Autres subventions	1 326 140 114	680 382 559	25 667 500	25 667 500	539 100 000	
TOTAL	2 832 376 998	3 445 893 766	3 856 134 918	3 740 951 408	3 800 741 812	2 288 695 475

Tableau 1.20: Evolution des ressources du Rectorat de 2012 à 2017

Dubriana	2012 à 2017 (au 30 novembre)			
Rubrique	Prévision	Réalisation		
Droits d'inscription et de formation	12 448 891 170	13 173 633 131		
Produits accessoires	1 742 687 645	1 639 199 201		
Subventions du Budget National	544 500 000	522 000 000		
Autres subventions	3 713 796 367	1 923 938 737		
TOTAL	18 449 875 182	17 258 771 069		

Tableau 1. 21: Evolution des charges du Rectorat de 2012 à 2014

Rubrique	2012		20	13	2014	
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	145 500 000	141 135 000	331 450 000	383 073 487	322 360 000	304 975 006
Transports	40 000 000	34 826 820	20 200 000	48 168 705	59 000 000	50 888 767
Services extérieurs A et B	945 500 000	730 950 849	771 500 000	897 555 863	952 500 000	868 126 531
Autres charges	129 687 645	122 626 967	25 000 000	47 481 249	46 000 000	31 965 401
Charges de personnel	413 144 548	326 967 455	416 160 000	532 896 514	719 000 000	562 094 031
Total fonctionnement	1 673 832 193	1 356 507 091	1 564 310 000	1 909 175 818	2 098 860 000	1 818 049 736
Investissement	474 703 063	446 713 368	1 363 500 000	808 673 800	1 780 581 198	1 143 258 629
TOTAL	2 148 535 256	1 803 220 459	2 927 810 000	2 717 849 618	3 879 441 198	2 961 308 365

Tableau 1.22 : Evolution des charges du Rectorat de 2015 à 2017

Dubalana	Rubrique 2015		20	16	2017 (a	u 30 novembre)
Rubrique	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	231 000 000	288 696 311	309 829 740	242 413 984	322 100 000	309 860 925
Transports	28 000 000	57 078 159	159 000 000	53 084 569	61 500 000	53 421 703
Services extérieurs A et B	1 059 579 998	1 135 982 442	1 551 559 521	1 303 793 091	1 578 025 000	1 409 045 703
Autres charges	14 000 000	36 487 000	64 000 000	42 459 000	5 500 000	5 018 000
Charges de personnel	654 797 000	866 454 845	798 200 000	682 166 296	606 500 000	554 285 775
Total fonctionnement	1 987 376 998	2 384 698 757	2 882 589 261	2 323 916 940	2 573 625 000	2 331 632 106
Investissement	1 212 379 998	1 148 461 320	973 545 657	207 978 150	993 071 360	772 547 082
TOTAL	3 199 756 996	3 533 160 077	3 856 134 918	2 531 895 090	3 566 696 360	2 104 179 188

Tableau 1.23 : Evolution des charges du Rectorat de 2012 à 2017

Dukaiana	2012 à 20	017 (au 30 novembre)
Rubrique	Prévision	Réalisation
Achat et variations de stocks	1 662 239 740	1 670 154 713
Transports	367 700 000	297 468 723
Services extérieurs A et B	6 858 664 519	6 345 454 723
Autres charges	284 187 645	286 037 617
Charges de personnel	3 607 801 548	3 524 864 916
Total fonctionnement	12 780 593 452	12 123 980 448
Investissement	6 797 781 276	4 527 632 349
TOTAL	19 578 374 728	16 651 612 797

1.2.4. Quelques actions de l'agence comptable et des services financiers de l'UAC au cours de la période 2012-2017

- la préparation, l'élaboration et le suivi des outils de gestion axés sur les résultats;
- la préparation et la finalisation des dossiers d'engagement des dépenses du rectorat et des entités;
- la tenue de la comptabilité administrative de l'Université;
- la prise en charge et le recouvrement des ordres de recettes ;
- la veille à la bonne application des principes et normes comptables;
- le traitement et l'enregistrement des informations financières du Rectorat et des Entités de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- la tenue de la comptabilité du Rectorat et du suivi de la comptabilité des Entités
- la veille et de la bonne tenue des documents comptables du Rectorat et de l'UAC;
- de l'établissement états de synthèse ;
- la veille à la qualité du contrôle interne comptable ;

- de l'édition du compte de gestion de l'UAC;
- la prévention et de la détection des erreurs et des fraudes;
- de la notification aux comptables d'entité des décisions d'apurement de leur compte;
- la coordination de l'élaboration des outils de Gestion Axée sur les Résultats (Plan de Travail Annuel, Budget, Plan de Consommation de Crédit, Plan de Passation des Marchés) de l'UAC;
- l'élaboration du rapport de performance de l'UAC;
- l'appui aux établissements de l'UAC dans l'élaboration et de suivi-évaluation des outils de Gestion Axée sur les Résultats;
- l'opérationnalisation de la reddition du compte de gestion du Rectorat et des Entités;
- le contrôle de l'exactitude de l'imputation budgétaire;
- la vérification de la sincérité des prix au regard des prix de référence avant tout engagement;
- la vérification de l'éligibilité des fournisseurs ;
- l'élaboration trimestriellement du point d'exécution budgétaire du rectorat et la centralisation de celle de toutes les entités de l'UAC;
- le contrôle de la régularité des dépenses et leur paiement ;
- la gestion des tickets-valeurs ;
- de la tenue manuelle des livres –journaux et registres obligatoires du Rectorat;
- le rapprochement bancaire des comptes bancaires ;
- la revue des états financiers du Rectorat et des entités de 2010 à 2012;
- l'établissement états financiers du Rectorat et des entités de 2013 à 2016.

1.2.5. Quelques statistiques sur les activités réalisées par l'agence comptable

Les tableaux 1.24 et 1.25 présentent quelques chiffres sur les activités des services financiers et comptables de l'Université

Tableau 1.24 : Evolution du nombre des dossiers ayant fait l'objet de traitement et de reddition annuelle des comptes à la chambre des comptes de la cours suprême

Comptes	2012	2013	2 014	2015	2016
Pièces de produits	1 352	1 935	1 730	1 808	2 377
Pièces de charges d'exploitation	9 696	11 344	10 522	9 449	11 040
Charges d'investissement	360	615	506	332	242
Total	11 408	13 894	12 758	11 589	13 659

Tableau 1.25: Récapitulatif des correspondances initiées et traités par les services de l'agence comptable

	COURRIERS « D	COURRIERS	
ANNEE	AGENT COMPTABLE	RECTEUR	« ARRIVEE »
2011	115	300	2536
2012	137	466	2012
2013	207	291	3428
2014	125	257	4709
2015	103	210	4646
2016	96	212	4289
2017	117	238	3905
TOTAL	900	1 974	25 525

2 . APPUI AUX OFFRES DE FORMATION NOVATRICES ET OPERATIONNELLES PAR UN APPUI TECHNOLOGIQUE

2.1. Gestion de la qualité des offres de formation à l'UAC

Le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance-Qualité est un organe d'appui technique mise en place par le Rectorat, par arrêté rectoral N° 008-12/UAC/SG/VR-AARU/SA, du 17 février 2012. Il assume avec adresse et professionnalisme sa mission et contribue au rayonnement institutionnel de l'UAC de par son rôle de facilitation dans la mise en œuvre des réformes académiques adoptées dans l'espace REESAO-UEMOA. Il se positionne également comme un pool de compétences en assurance qualité et en pédagogie universitaire, au service des Entités de Formations et de Recherche de l'UAC et des autres universités nationales, publiques et privées.

2.1.1. Elaboration d'un processus interne de validation des Offres de Formation

La gestion de la qualité des offres de formation à l'UAC a fait l'objet de plusieurs ateliers de réflexion au terme desquels les dispositions suivantes ont été prises.

Un projet d'offre de formation est porté par un groupe d'enseignants et non un individu. Il reçoit au préalable l'avis de non-objection du décanat ou de la direction de l'Entité de Formation et de la Recherche (EFR) où l'offre est logée avant d'être soumise à l'autorité rectorale pour la validation.

L'obligation est faite, en outre, aux EFR de justifier en amont la pertinence d'une offre de formation au moyen des résultats de l'étude de marché ayant conclu à l'opportunité de son déploiement.

Un mécanisme de contrôle des balises institutionnelles et du contenu de l'offre permet d'examiner sa cohérence interne avant de la valider.

Pour appuyer le formatage des offres de formation, un dispositif d'accompagnement des promoteurs d'offre de formation au sein des EFR a été mis en place.

A la date d'aujourd'hui, toutes les EFR sont conscientes qu'elles ne sauraient continuer à promouvoir des offres hors normes. Beaucoup d'efforts sont faits et méritent d'être poursuivis.

De 2012 à ce jour, **5** sessions de validation des offres de formation à l'UAC ont été organisées. Elles ont permis d'étudier **165** offres de Licence et de Master et d'en valider **77**¹.

Le processus de validation des offres de formation a en outre été évalué par l'ensemble des EFR, au moyen d'un atelier tenu à cet effet les 14 et 15 septembre 2017 à l'hôtel du Lac, à Cotonou. Des recommandations d'amélioration ont été faites et sont en cours d'implémentation.

Par ailleurs, un outil de formatage et d'analyse des offres de formation a été mis en place au CPUAQ, avec le soutien du programme UAC-ARES. Plus de 100 enseignants et tous les chefs de scolarité de l'UAC ont été déjà formés à ce logiciel qui est actuellement en cours de déploiement.

2.1.2 Gestion de la multiplicité des offres de formation

Les offres de formation sont élaborées par domaines, mentions et spécialités. Un état des lieux a permis de réaliser qu'il existe des offres à contenu similaire qui sont développées par différentes EFR de l'UAC. Pour prévenir la concurrence interne des offres de formation, il a été organisé du 2 au 6 août 2015 à Bohicon, un atelier de recension et d'harmonisation des offres de formation de Licence de l'UAC. Au terme de cet atelier 197 offres de formation de licences ont été dénombrées avec 8 offres de formation présentant des similarités évidentes aussi bien au niveau de l'intitulé des offres que dans leurs contenus.

Une résolution de fusion pour une meilleure mutualisation des ressources a été prise. Cela a contribué à renforcer les notions d'entités « pilotes » et les entités « associées ».

Par ailleurs, le CPUAQ a organisé un atelier de résolution pour faciliter l'utilisation de la codification des offres de formation proposée par le

Ces statistiques n'ont pas pris en compte les résultats de la session de novembre 2017

REESAO en mars 2017. Ceci a permis d'éviter les doublons de code lors de l'encodage des offres de formation sur la plateforme OKAPI.

2.1.3 Offre de formation et pédagogie universitaire

La qualité des offres de formation n'est pas sans la qualité de la pédagogie universitaire. C'est pourquoi le CPUAQ s'investit dans la formation des nouveaux enseignants recrutés à l'UAC.

Ainsi, sur financement exclusif du budget du rectorat, le CPUAQ a organisé depuis 2012, la formation pédagogique initiale des nouveaux enseignants, pour un cumul de **291** nouveaux enseignants formés.

Des formations continues sont également organisées par le CPUAQ, surtout avec l'appui du projet Niche Ben 238 et du programme UAC-ARES.

2.1.4 Externalisation de l'expertise du CPUAQ

Plusieurs universités étrangères reconnaissent aujourd'hui la pertinence du CPUAQ et la sollicitent. C'est le cas de l'université de Ouagadougou et de l'Université Abdou Moumouni du Niger dont le CPUAQ a reçu une délégation en 2016.

Au plan national, l'Université Nationale d'Agriculture, l'Université de Parakou et l'Institut CERCO ont déjà bénéficié de l'appui du CPUAQ.

Le CPUAQ a été en outre associé à plusieurs ateliers de réflexion dont notamment la participation à la quinzaine de l'emploi organisée par l'ANPE en novembre 2016 ; la participation à l'atelier d'évaluation de la mise en œuvre du système LMD, tenu à Bohicon en 2016.

2.1.5. Perspectives du CPUAQ

Le CPUAQ ambitionne de travailler à :

- fusionner certains comités techniques et à les dynamiser;
- procéder à la relecture de ses textes en vue de rester en phase avec les réalités actuelles;

- accroître la mobilisation des ressources et à rendre le Centre progressivement autonome;
- mettre en place les cellules de pédagogie d'entité et à les former;
- mettre en place un dispositif de valorisation des acquis d'expériences, en collaboration avec les EFR, pour favoriser les passerelles dans les parcours d'étude des apprenants;
- éditer un guide d'élaboration des offres de formation et un guide de mise en œuvre du LMD.

2.1.6. Suivi des programmes de formation dans les entités de formation et de recherche

Le Service de du Suivi des Programmes de Formation (SSPF) a été créé en 2017 au Vice-Rectorat chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire (VR-AARU) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) par l'arrêté rectoral N°005-2017/UAC/SG/AC/VR-AARU/SEOU/SS portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un Service du Suivi des Programmes de Formation (SSPF) dans les Entités de Formation et de Recherche de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Il est chargé de :

- suivre la mise en œuvre des offres de formation;
- collecter les informations sur les programmations des cours et de s'assurer de leur respect;
- vérifier la régularité des activités académiques (cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, sorties pédagogiques et stages) en relation avec les responsables des affaires académiques des EFR;
- s'assurer du quota horaire exécuté par chaque enseignant.

Les activités menées au cours de l'année académique 2016-2017 sont les suivantes :

 rencontre avec quatorze (14) responsables des EFR sur 26. En effet, le reste des responsables pour diverses raisons n'ont pas pu être rencontrés;

- collecte des offres de formation validées ou non, les anciens programmes de formation avant l'avènement du LMD qui continuent d'être exécutés et les programmes de formation des entités qui ont un statut particulier. C'est le cas par exemples à l'Institut de la langue arabe et de la culture Islamique (ILACI), au CEBELAE...etc.
- collecte des informations sur les programmations de cours dans les EFR;
- encodage d'une partie des informations recueillies. A cause des retards observés dans la transmission des documents demandés aux entités, certaines d'entre elles sont en cours de traitement.
- descente sur le terrain pour s'assurer du respect des programmations de cours.

Il a été très difficile de collecter des informations sur les programmes de certaines entités de formation et de Recherche. C'est pourquoi, des efforts entamés en 2016-2017 seront poursuivis pour une amélioration des mécanismes de suivi des programmes de formation et un renforcement des relations de travail entre tous les acteurs mis en jeux. A cet effet, il est prévu:

- l'organisation d'un atelier de réflexion entre les responsables des EFR et ceux du SSPF sur les conditions et l'élaboration d'une plateforme d'échanges des informations pour une synergie des actions afin s'assurer un meilleur suivi des programmes de formation à l'UAC:
- l'organisation des séances d'échanges afin de susciter la collaboration de tous les acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation dans EFR de l'UAC;
- l'encodage de toutes offres de formation ;
- l'encodage de toutes les programmations d'activités académiques.

2.1.7. Sélection des professeurs titulaires émérites, étude des dossiers de candidatures aux sessions de la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) et organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)

Le tableau 2.1 présente la Synthèse des résultats des activités liées à la à la sélection des professeurs titulaires émérites, à l'étude des dossiers de candidatures aux sessions de la CUO, et à l'Organisation de l'ESEU de 2012 à 2017.

Tableau 2.1: Synthèse des résultats des activités liées à la à la sélection des professeurs titulaires émérites, à l'étude des dossiers de candidatures aux sessions de la CUO, et à l'Organisation de l'ESEU

Année	Activité	Résultat
	Sélection de professeur titulaire émérite	1
2012	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	870 dossiers
	Offres de formation autorisées	30
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	47 admis
	Sélection de professeur titulaire émérite	1
2013	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	1250 dossiers
	Offres de formation autorisées	0
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	26 admis
	Sélection de professeur titulaire émérite	1
2014	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	1780 dossiers
	Offres de formation autorisées	0
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	53 admis
	Sélection de professeur titulaire émérite	0
2015	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	2769 dossiers
	Offres de formation autorisées	21
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	24 admis
	Sélection de professeur titulaire émérite	2
2016	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	3639 dossiers
	Offres de formation autorisées	51
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	17 admis
	Sélection de professeur titulaire émérite	3
2017	Dossiers de candidatures étudiés aux sessions de la CUO	6150 dossiers
	Offres de formation autorisées	81
	Organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU)	25 admis

2.2. Infrastructures et équipements informatiques acquis au service de l'enseignement et de la recherche

L'Université d'Abomey-Calavi a bénéficié de l'appui du projet BJN et financé par l'Union Européenne et dont quelques objectifs sont :

- doter le Bénin d'un réseau informatique performant;
- offrir un accès facile et sécurisé à des logiciels libres au profit des universités.

Dans ce cadre, l'Université d'Abomey-Calavi s'est vue doter en 2013 d'un réseau fibre optique. Pour minimiser les coûts de réalisation, le projet BJN et a doté l'Université d'Abomey-Calavi d'un appareil d'épissure de fibre optique, d'un réflectomètre, d'une cliveuse, d'un kit de nettoyage complet et de plusieurs accessoires évalués à plus de 30.000.000 FCFA. L'équipe des administrateurs réseaux de l'UAC a bénéficié d'une formation par un spécialiste du Génie militaire pour prendre en charge le déploiement de la fibre optique. Plus de 9 km de câble optique ont été déployés sur tout le campus d'Abomey Calavi. Après la mise en place du réseau, l'UAC a réalisé au total 37 liaisons point à point entre les différents bâtiments (pour 37x12x2 épissures soit un total de 888 épissures réalisées). Par ailleurs, 9 routeurs RB1100AHx2 et 18 routeurs RB450G de la même firme Mikrotik ont été déployés et configurés.

Après la réalisation de la dorsale, la coopération institutionnelle belge a fortement contribué au câblage de nouveaux bâtiments et leur raccordement au cœur du réseau. La figure 2.1 présente le plan de déploiement de la fibre optique sur le campus d'Abomey-Calavi et le tableau 2.2 les distances entre les différents bâtiments câblés.



Figure 2.1: Itinéraire du Câblage fibre optique sur le campus de Calavi

Tableau 2.2: Récapitulatif des différentes liaisons fibre optique

N°	Départ	Arrivée	Distance (mètres)
1	RECTORAT-ANNEXE (B1)	HERBIER (B9)	450
2	RECTORAT-ANNEXE (B1)	FAST (B3)	360
3	RECTORAT-ANNEXE (B1)	ENAM (B5)	1000
4	RECTORAT-ANNEXE (B1)	CNFC (B10)	380
5	RECTORAT-ANNEXE (B1)	EPAC (B2)	620
6	RECTORAT-ANNEXE (B1)	Laboratoire hydro (B6)	1500
7	RECTORAT-ANNEXE (B1)	ILACI (B8)	950
8	RECTORAT-ANNEXE (B1)	FSA (B4)	810
9	RECTORAT-ANNEXE (B1)	CVA (B11)	970
10	RECTORAT-ANNEXE (B1)	RECTORAT(B12)	200
11	EPAC (B2)	PSA (B15)	700
12	EPAC (B2)	FAST (B3)	260
13	EPAC (B2)	BU (B13)	280
14	EPAC (B2)	CVA (B11)	350
15	EPAC (B2)	FADESP (B14)	500
16	FAST (B3)	FSA (B4)	450
17	FAST (B3)	FADESP (B14)	220
18	FSA (B4)	LEA (B16)	350
19	FSA (B4)	IRANEEN (B17)	150
20	FSA (B4)	ENAM (B5)	280

21	ENAM (B5)	FASEG (B7)	480
22	ENAM (B5)	Laboratoire Hydrologie (B6)	430
23	FASEG (B7)	LABO-ESPAGNOL (B18)	260
24	ILACI (B8)	LABO-ESPAGNOL (B18)	240
25	ILACI (B8)	UEMOA (B19)	260
26	ILACI (B8)	HERBIER (B9)	500
27	ILACI (B8)	FASEG (B7)	500
28	HERBIER (B9)	JARDIN-BOTANIQUE (B20)	300
29	HERBIER (B9)	DECANAT-FAST (B21)	260
30	HERBIER (B9)	MODULES-FAST (B25)	220
31	HERBIER (B9)	LABO-GENETIQUE (B24)	400
32	HERBIER (B9)	ECOLE-DOCTORALE FADESP (B23)	240
33	HERBIER (B9)	FASEG (B7)	1000
34	CVA (21)	PSA-EPAC (B2)	350
35	HERBIER (B9)	BAT-PROFS (B36)	230
36	DECANAT-FAST (B3)	Amphi ETISALAT (B26)	150
37	DECANAT-FAST (B3)	CLIMATOLOGIE (B27)	140
38	DECANAT-FAST (B3)	HOUDEGBE (B22)	160
39	UEMOA	AMERICAN CORNER	100
40	AMERICAN CORNER	IDRISS DEBY	100
41	Amphi ETISALAT (B26)	Amphi Ouattara	120
42	Amphi HOUDEGBE	AMPHI Téléthon	80
43	Amphi Ouattara	Laboratoire de la FAST	80

2.2.1. Accord avec la firme Mikrotik pour Mikrotik Academy

L'Université d'Abomey-Calavi a adopté les matériels réseaux de la firme Mikrotik au niveau des équipements d'interconnexion. Les points de présence Internet dans les établissements sont ainsi équipés de ces matériels. Deux administrateurs réseaux ont été formés comme des instructeurs Mikrotik dans le but de vulgariser ces équipements au Bénin et dans la sous-région. Avec l'admission des deux instructeurs Mikrotik dans l'équipe, l'UAC a pu décrocher un accord avec la firme ; accord qui vise l'implantation d'une académie au sein de l'UAC qui se chargera de délivrer des certifications Mikrotik. Neuf sessions de formation certifiante ont été organisées à ce jour avec 99% de taux de réussite pour la certification MTCNA (MikroTik Certified Network Associate)

2.2.2. Acquisition des adresses IP publiques au service de l'Université

L'UAC disposait jusqu'en 2013 d'une plage de 32 adresses IP publiques dédiées uniquement aux serveurs. Avec cette infrastructure IP limitée les étudiants ne pouvaient rendre visibles leurs travaux de recherche qu'à travers des serveurs partagés. C'est dans ce sens que le Rectorat a décidé d'augmenter l'infrastructure IP publique en acquérant auprès du registre Internet africain (AFRINIC), une plage de 4096 adresses IP publiques actuellement déployées sur tout le réseau de l'UAC.

2.2.3. Projet PADTICE-UEMOA

L'Université d'Abomey-Calavi a également bénéficié d'un appui du Projet PADTICE-UEMOA (Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) dont l'objectif général est de renforcer les capacités de mise en œuvre de la réforme LMD dans les institutions d'enseignement de l'UEMOA. De façon spécifique, le projet vise à mettre à disposition des universités membres de l'UEMOA:

- une bibliothèque virtuelle interconnectée au niveau régional basée sur le logiciel Invenio pour la gestion des fonds documentaires et la dématérialisation des thèses, mémoires, articles et publications scientifiques, etc.
- 200 terminaux légers par campus en vue de faciliter l'utilisation des TIC.

Le projet a pris en charge le câblage réseau de 5 salles d'accès pour accueillir les 200 terminaux légers :

- la bibliothèque de l'EPAC avec 20 prises réseau et 40 prises électriques pour 20 terminaux légers;
- la Bibliothèque de la FSA avec 40 prises réseau et 80 prises électriques pour 40 terminaux légers;
- le Campus Virtuel Africain avec 20 prises réseau et 40 prises électriques pour 20 terminaux légers;
- le Centre Jacques Sétondji avec 36 prises réseau et 72 prises électriques pour 20 terminaux légers;

- le rez-de-chaussée du bâtiment iranien avec 100 prises réseau et 200 prises électriques pour 100 terminaux légers.
- Des équipements d'interconnexion

2.2.4. Déploiement des équipements et matériel

Avec la nouvelle architecture du réseau, environ une quarantaine de points d'accès wifi ont été déployés et diffusent désormais deux réseaux sans fil à savoir : Eduroam, et uacspot et quatre bornes wifi outdoor (extérieur), pour un besoin total de 200 points d'accès et 30 bornes outdoor.

2.2.5. Déploiement des applications pour le support des activités des services centraux

Diverses solutions logicielles ont été conçues, développées, déployées ou installées pour supporter les activités des services centraux. Le tableau 2.3 présente les fonctionnalités des différentes plate-formes logicielles mises en service à l'UAC.

Tableau 2.3: Liste des différentes plates-formes utilisées et leur fonctionnalité

Plate forme logicielle	Fonctionnalités	Services ou activités supportés
okapi	- Gestion des inscriptions - Gestion des parcours académiques - Gestions des notes	Services de la scolarité et statistique
BEC	Gestion des publications scientifiques	Conseil scientifique
Web TV	Vulgarisation des activités de l'UAC	Campus Virtuel Africain
UAC Mooc	Gestion des moocs de l'UAC	Appui aux enseignants pour la réalisation des moocs
Moodle	Gestion de cours en ligne	Appui aux enseignants pour la publication des cours en ligne
Compta Inscription	- Gestion des points comptable d'inscriptions - Gestion des clés de répartition - Gestion des rétrocessions - Gestion des avances	Services de comptabilité recette

Autres plate formes	Site de l'UAC : http://www.uac.bj Catalogue collectif des bibliothèques de l'UAC pour : http://koha.uac.bj Elearning : http://lmsunb.uac.bj , http://moodle. uac.bj Mail staff : https://mail.uac.bj Mail étudiants: https://mail.students.uac.bj Radio Universitaire en ligne http://radio.uac.bj Vidéos à la demande: http://webtv.uac.bj/ Moocs: http://moocs.uac.bj Miroir Debian: http://debian.uac.bj/debian Miroir ubuntu: http://debian.uac.bj/ubuntu bibliographie des enseignants chercheurs: http://bec.uac.bj La plateforme des colloques: http://colloque. uac.bj La plate-forme des alumnis http://alumni.uac.bj Les cours audio-visuels http://www.uac.bj/cva/ public/	Toute la communauté universitaire
---------------------	---	--------------------------------------

Aujourd'hui, chaque étudiant dispose d'une adresse mail. Les identifiants et mots de passe permettant l'accès à la plate-forme d'inscription en ligne OKAPI ont été utilisés afin d'uniformiser les sources de données des étudiants. De ce fait, chaque étudiant dispose d'une adresse mail au format «IDENTIFIANT@students.UAC.bj» où IDENTIFIANT est remplacé par l'identifiant de l'étudiant sur la plate-forme d'inscription. Le Webmail Etudiants est disponible à l'adresse «mail.students.uac.bj». L'accès au réseau sans fil « uacspot » est réalisé avec les mêmes paramètres d'authentification : identifiant@students. uac.bj comme identifiant.

2.2.6. Perspectives

Au nombre des perspectives dans le domaine des TIC, nous pouvons citer :

- redéploiement de la Voix sur IP (VOIP);
- Couverture totale du campus d'Abomey-Calavi en wifi et déploiement du wifi sur les campus distants;
- unification des annuaires;
- déploiement d'un Environnement Numérique de Travail (ENT);
- Sécurisation du système d'Information;
- déploiement IPv6;

- déploiement de la plate-forme de gestion électronique de document (GED).
- mise en place d'un outil d'aide à la décision (Data Mining/ warehousing);
- interconnexion des sites distants (FSS, ENEAM, CIPMA, IRSP, IMSP,INJEPS,FLASH Adjara).

3 GESTION DES APPRENANTS DE L'UAC

3.1. Amélioration notoire dans l'accueil et la gestion des flux d'étudiants

3.1.1. Inscription des étudiants

Avant 2012, les inscriptions des étudiants étaient gérées par le Service de la Scolarité et des Statistiques. Avec la nouvelle équipe rectorale élue en décembre 2011, ce service a été scindé en deux structures distinctes: (i) le Service de la Scolarité et (ii) le Service des Statistiques. Cette option a été retenue pour mieux gérer les statistiques de l'UAC en mettant à la tête de ce nouveau service un spécialiste.

Les deux services sont logés au Vice-Rectorat chargé des Affaires Académiques et de la Recherche Universitaire (VR-AARU).

L'accueil du flux des étudiants est un maillon important dans le processus de formation des apprenants. Il est donc indispensable de mettre tout en œuvre pour maîtriser ce flux à tous les niveaux.

D'abord, la gestion informatique des inscriptions se fait désormais avec le logiciel Okapi Student. L'intérêt de l'utilisation de ce logiciel entièrement adapté aux réalités de l'UAC est de réduire au strict minimum le nombre de fraudes, d'attribuer un identifiant à chaque étudiant et de personnaliser la gestion de son parcours académique.

Par ailleurs, la réalisation de toutes les activités relatives aux inscriptions se fait grâce à une procédure simplifiée avec une organisation décentralisée assistée d'un poste mobile pour la prise en compte des diverses difficultés.

Ainsi, dans le but de réduire les délais des d'inscription et faciliter la tâche aux apprenants, des centres d'inscription, chacun doté d'un cyber pour le retrait des fiches de préinscription, des postes de validation des dossiers d'inscription et d'impression des cartes d'étudiants ont été créés. Il s'agit du :

- Centre d'inscription de Porto-Novo qui regroupe la FLASH/ Adjarra, l'ENS, l'IMSP, et INJEPS;
- Centre d'inscription de l'ENEAM et de la HERCI;
- Centre d'inscription de la FSS et de l'INMeS ;
- Centre d'inscription de l'EPAC qui regroupe l'EPAC, l'INE, IFRI, ENSTIC et IC;
- Centre d'inscription de l'ENAM ;
- Centre d'inscription de la FSA;
- Centre d'inscription de la FAST.

En moyenne, 300 ordinateurs (postes cyber et postes de validation), 25 imprimantes à cartes PVC et 10 imprimantes à papier sont mobilisés chaque année pour accueillir les étudiants dans les opérations d'inscription.

Pour les apprenants, les différentes étapes d'inscription sont : l'admission, le traitement des admissions et la remise de la fiche de préinscription, le versement des droits de formation si nécessaire, la validation des dossiers d'inscription et le retrait des cartes d'étudiants.

Après l'admission dans les entités, un formulaire est présenté à l'étudiant via le site web de l'UAC. Le remplissage de ce formulaire donne droit à une fiche de préinscription et s'organise dans les cybers gratuits que l'équipe rectorale a bien voulu mettre à la disposition des apprenants.

Le versement des droits universitaires se fait dans les agences d'ECOBANK dans un compte dédié UAC-INSCRIPTION sur présentation de la fiche de préinscription. Cette procédure devrait être revue avec ECOBANK pour assurer au mieux la gestion des rétrocessions.

La mise en place de ce système a permis de réduire de façon significative le délai des inscriptions, réduire la fraude et le coût de l'organisation des inscriptions.

Auparavant, toutes les cartes d'étudiant étaient réimprimées chaque année et pratiquement à la fin de l'année. Elles ne servaient qu'à faire

une nouvelle inscription et jouaient plus leur rôle de contrôle de la régularité des inscriptions.

Aujourd'hui les apprenants passent moins d'une demi-journée pour faire leur inscription et les cartes sont imprimées séance tenante et sont universalisées avec des délais de validité bien indiqués.

3.1.2. Perspectives pour l'amélioration de la gestion des flux des étudiants

Un outil de gestion de grand flux avec la prise en compte des spécifications du système LMD est en cours de test et prendra en compte :

- la gestion des inscriptions ;
- la gestion des cours ;
- la gestion des examens et des notes ;
- la gestion des cahiers pédagogiques de chaque apprenant;
- la gestion comptable efficiente des droits des inscriptions et suivi des versements en partenariat avec ECOBANK.

Tableau 3.1: Innovations dans la gestion des inscriptions

Année	Description	Résultats obtenus	Limites	Perspectives
2011-2012	Introduction de la plateforme Okapi pour la gestion des inscriptions en ligne et mise en place des centres d'inscription et formation des acteurs principaux à l'utilisation de la plateforme.	Le délai de validation des dossiers d'inscriptions est maitrisé et la fraude est réduite. Le cursus des apprenants est bien géré.	Les retards de transmission des Procès-verbaux des examens de fin d'année et les sessions tardives de la CUO ne permettent pas le respect rigoureux du calendrier des inscriptions. Perte des données lors de la migration.	Finaliser le module de gestion des notes dans Okapi, permettre les délibérations des résultats des examens dans okapi et la délivrance des actes académiques par la plateforme. Organiser les sessions de la CUO en octobre et septembre au plus tard de chaque année
2012-2013 et 2013-2014	Introduction des sticks.	Le coût d'impression des cartes est réduit de 30%	Les agents inscripteurs arrivaient à détourner les sticks pour les monnayer par la suite.	Remplacer les sticks par la pause des cachets de validation sur les fiches
2014-2015	Impression des cartes universelles PRODUITES par l'UAC, pause des cachets de validation sur les fiches et introduction d'un code QR pour limiter la falsification des cartes d'étudiant.	Le coût d'impression des cartes est réduit de 60% et la falsification des cartes limitée	Les cachets sont falsifiés.	Mettre l'accent sur les validations électroniques et masquer les résultats des inscriptions non validées
2015-2016	Mise en place d'un système d'échanges de fichiers avec les banques pour le paiement des droits de formation.	Le paiement des droits de formation est bien suivi	Plusieurs fiches de paiement sont non trouvées	Améliorer le système de paiement des droits de formation
2017-2018	Introduction des web services pour améliorer le système d'échanges avec les intermédiaires de paiement des droits de formation.	Il ne sera plus possible de perdre les traces des paiements à la banque. Le suivi des paiements est rigoureux	Il n'est pas possible à ce jour d'orienter spécifiquement les paiements dans telle ou telle banque	Rendre plus performant l'outil de gestion des SCOLARITES. Finaliser le test du module de gestion des notes. Appuyer les Universités de la sous-région à déployer la plateforme okapi pour lui donner un caractère international.

3.2. Construction des amphithéâtres et salles de cours

Le Service de Gestion des Emplois de Temps et de Programmation de l'Occupation des Infrastructures Pédagogiques (SGETPOIP) a été institué par l'arrêté 092/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. En application de cet arrêté déterminant le nouvel organigramme du Rectorat dans les Universités Nationales du Bénin, le Recteur de l'UAC a crée ce service à l'UAC par arrêté rectorale 002-12/UAC/SG/VR-AARU/SEOU du 09 janvier 2012. Après six (06) ans de gestion, il s'avère indispensable de faire le bilan. Le présent rapport vient faire le bilan de

gestion de ce service, les avancées notables mais aussi les perspectives pour un service à la communauté universitaire plus réussi.

3.2.1. Du Service de Gestion des Emplois de Temps et de Programmation de l'Occupation des Infrastructures Pédagogiques

La mission assignée à notre service se résume à:

- l'élaboration des emplois de temps;
- la planification de l'occupation des salles et infrastructures pédagogiques, pour les enseignements et les manifestations à caractère académique et d'intérêts pour l'UAC;
- l'organisation des examens de l'année académique, en collaboration avec les responsables des entités;
- la sécurisation du matériel didactique;
- la planification et le nettoyage des salles;
- le contrôle de l'état des infrastructures pédagogiques et l'identification permanente des pannes pour réparation.

Après sa mise en place, le SGETPOIP s'est attelé à asseoir les bases et les règles qui devront être de mise pour la réussite de sa mission. Il s'agit de considérer ce service comme un service délicat et hautement stratégique, pour la communauté universitaire. La règle d'or dans ce service est une gestion équitable qui satisfait les besoins de tous. A ce sujet, des rencontres ont été initiées avec les responsables d'entités, les enseignants et les chefs service dans ces entités pour expliquer le fonctionnement du service et les attentes.

3.2.2. De la gestion des emplois de temps et de l'occupation des amphis

En matière d'élaboration des Emplois de Temps, le service reçoit des propositions de programmation qu'il s'efforce d'harmoniser en temps et en heure. Concomitamment, la programmation de ces cours dans les salles est une mission périlleuse, mais que nous essayons d'accomplir vaille que vaille. Le Tableau 1 suivant donne les indications sur les

infrastructures mutualisées disponibles, les demandes d'occupation et les besoins.

Tableau 3.2: Nombres d'infrastructures mutualisées par capacité d'accueil et demande d'occupation

Paramètre	Amphis de 1000 places	Amphis de 750 places	Amphis de 500 places	Amphis de moins de 500 places
Nombre d'amphis disponibles	03	02	04	13
Nombre de groupes pédagogiques de capacités supérieure à	30	18	25	32
Besoins	27	16	21	19

Ainsi, par rapport aux amphithéâtres et salles de cours disponibles en 2012, il faut 10 fois plus d'amphis de 1000 places, 9 fois d'amphis de capacités moyenne de 750 places, plus de 6 fois d'amphis de 500 places, et plus de 3 fois d'amphis de petites capacités, pour que chaque groupe pédagogique dispose en permanence d'une salle de cours.

Cette situation incite, comme par le passé, à une mutualisation des amphis et salles de cours, en même temps qu'elle appelle à une gestion optimale des infrastructures ; ce qui permettra de réduire les effets de l'insuffisance criarde d'amphithéâtres.

A ce sujet, le SGETPOIP a défini trois (03) plages horaires pour le déroulement des cours : **7h à 11h, 11h à 15h et 15h à 19h.**

En 2012-2013, les efforts entamés en 2011-2012 se sont poursuivis, notamment par une programmation et un suivi plus rigoureux des emplois de temps et de l'occupation des infrastructures pédagogiques. Avec l'augmentation des effectifs par rapport à celle de l'année écoulée, les programmations des cours par binômes de Facultés à savoir FAST-FADESP et FLASH-FASEG s'est révélée caduque. Nous avons été obligés pour une bonne marche des cours et une optimisation de l'utilisation des infrastructures de rattacher une partie de la FLASH au bloc FAST-FADESP.

Ces arrangements ont permis d'équilibrer plus ou moins le flux hebdomadaire d'étudiants et d'optimiser davantage l'occupation des amphithéâtres. Cela a facilité le déroulement des cours et permis d'avancer rapidement dans les programmes. Il s'en est suivi que le calendrier de l'année préétabli a été respecté. En effet, nous avons pu organiser les deux examens de fin de semestre et terminer l'année universitaire 2012-2013 au 31 juillet 2013. Ainsi, l'année universitaire a été une fois encore normale. La conséquence nette est la reprise des cours de l'année universitaire 2013-2014 le 1er octobre 2013.

En 2014-2015, le SGETPOIP a poursuivi les efforts d'amélioration et d'utilisation rationnelle du temps et des infrastructures pédagogiques entamés depuis plus de 3 ans. Les programmations des cours par binômes de facultés à savoir FAST-FADESP et FLASH-FASEG ont subi de légère modification. Une partie de la FLASH a été rattachée au bloc FAST-FADESP alors que des efforts ont été faits pour maintenir la FAST en cours chaque semaine, et ceci à cause de leur retard et du fait que leurs cours ne se font pas en module.

Malgré ces arrangements qui ont permis d'optimiser davantage l'occupation des amphithéâtres, le calendrier universitaire préétabli n'a pas été respecté. Cette situation est due au mouvement de grève des étudiants de la FLASH qui a été généralisé à l'ensemble de l'Université et qui a duré plus de 6 mois. La conséquence est le glissement de l'année universitaire 2014-2015 sur la suivante.

En 2015-2016. Les binômes de programmation des cours à savoir FAST-FADESP et FLASH-FASEG ont été respectés de façon grosso modo. Quelque fois, des efforts supplémentaires sont faits pour maintenir le rythme d'enseignement dans les facultés comme la FLAH et la FAST du fait du nombre de départements et des cours qui ne se font pas en module.

Malgré ces efforts, des grèves d'étudiants ont quelque peu retardé dans le déroulement des cours et l'organisation des examens, perturbant ainsi légèrement le calendrier universitaire.

En 2016-2017, l'année universitaire a été normale, avec les examens terminés au 31 juillet 2017.

3.2.3. Nettoyage et équipement des amphithéâtres

Depuis 2012 à nos jours, des efforts considérables sont déployés pour le nettoyage des salles de cours et amphis de l'UAC. Les amphis sont désormais balayés tous les jours pour rendre nos salles de cours plus attrayants et plus vivables. Une surveillance plus accrue des agents d'entretien a été mise en place. Les toilettes des amphis, dont la gestion était léthargique, sont réouvertes.

Pour gérer l'occupation de ces infrastructures et améliorer les conditions d'écoute et de déroulement des cours dans les amphis, des matériels sont périodiquement acquis. On peut citer :

- des efforts de sécurisation des amphithéâtres par la réparation des portes et leur fermeture systématique après les cours et le dimanche;
- la réparation périodique des tableaux ;
- la rénovation du circuit électrique et l'électrification des amphis
 ;

En 2012, il y a eu acquisition de 32 mégaphones, dont certains ont été distribués dans les centres universitaires, à raison de un (01) mégaphone par centre, à Ketou, l'ENS-Porto-Novo, à Dassa, Lokossa et à Abomey.

Plus particulièrement, la mise en place dans l'amphi B1000 d'une station radio relais qui envoie le signal à Radio Univers qui diffuse les cours programmés en direct. L'objectif visé est de faire suivre les cours par les étudiants sans qu'ils ne soient obligés de bonder les salles. Les photos de la figure 3.1 montrent l'amphi B1000 et quelques-uns des matériels de radio acquis.



Figure 3.1: Equipements des amphithéâtres

De gauche à droite et du haut vers le bas : l'amphi B1000 et le pilône ; l'émetteur, la mixette et l'amplificateur ; les micros UHF et un micro UHF avec ses accessoires et l'ordinateur d'enregistrement.

Des choix judicieux sont faits dans la programmation des cours retransmis en direct sur la radio. Ainsi, ce sont pour la plupart les cours de Sciences juridiques, de Sociologie, de Géographie, de Sciences de l'Education, etc qui sont programmés dans cet amphithéâtre, et les étudiants peuvent suivre désormais ces cours en captant Radio Univers (108.0 FM), même à plus de 60 km de Cotonou. Soulignons que ce partenariat a permis de renforcer les capacités de Radio Univers qui a reçu beaucoup d'équipement de dernière génération.

De même en 2014, pour améliorer les conditions d'écoute et de déroulement des cours dans les amphis, il a été acquis 15 vidéoprojecteurs et accessoires, 13 écrans de projection amovibles et 10 rallonges de 15 m de longueur de fil pour le campus d'Abomey-Calavi.

En 2015, l'université s'est dotée d'une d'une batterie de 8 appareil de sonorisation pour améliorer l'écoute dans les amphis.

Une surveillance plus accrue des agents d'entretien a été mise en place. Les efforts de balayage quotidien des amphis se sont poursuivis afin de les rendre plus attrayants et plus vivables.

3.2.4. Organisation des soutenances de mémoires et de thèses

L'une des missions du SGETPOIP est également de faciliter l'organisation des soutenances de mémoires et de thèses. A ce sujet, le service a joué sa partition dans l'organisation de la soutenance de nombreux mémoires et thèses en fournissant salles et matériel de projection.

Le service a ainsi programmé, organisé et facilité la soutenance de plus d'une centaine de thèse dans l'amphithéâtre Houdégbé désormais dédié aux soutenances. Eu égard au nombre de thèses à programmer, nous avons quelquefois recours à d'autres salles comme l'amphi A400, l'Amphi Ouattara et l'amphi Téléthon.

3.2.5. De la construction/Réfection des amphithéâtres et salles de cours

Plusieurs initiatives en direction des autorités du Ministère de l'enseignement supérieur et différents partenariats avec les établissements privés commencent par porter leur fruit en matière de construction d'amphithéâtres et de salles de cours. On peut citer :

En 2014 : l'année 2014 a vu se concrétiser l'extension des bâtiments existants et la rénovation de la majorité de ceux qui sont manifestement délabrés.

Ainsi, plusieurs amphithéâtres et salles de cours ont été concernés. Ces rénovations ont pris en compte non seulement les salles de cours et les amphithéâtres, mais aussi les infrastructures qui jouxtent ces amphis comme par exemple les bureaux des administratifs et des enseignants, les laboratoires, etc. Ces rénovations avaient été faites à la veille de la rentrée 2014-2015 pour soulager les peines des enseignants, et offrir un bon cadre aux étudiants anciens comme nouveaux. Il s'agit:

- de la rénovation de l'amphithéâtre A400
- de la rénovation des paillotes P1, P2 et P3

- de la rénovation de l'amphithéâtre A500
- de la rénovation de l'amphithéâtre B500 avec les bureaux principaux et annexes du comptable, le hall abritant les chefs de département de la FASEG, la salle des professeurs, etc.
- de la rénovation de la salle de cours PIP 2008;
- de la rénovation des salles de cours G1 et G2.

Les photos des figures 13, 14, 15 et 16 montrent le nouveau visage de chacun de ces bâtiments après rénovation.

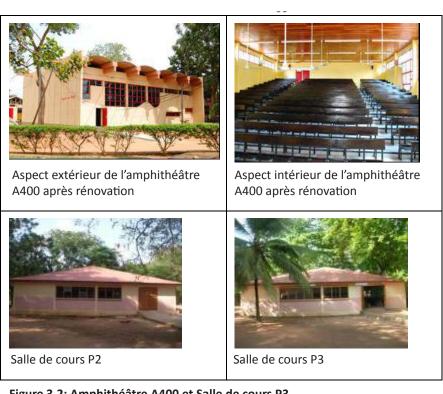


Figure 3.2: Amphithéâtre A400 et Salle de cours P3



Aspect extérieur de l'amphithéâtre A500 après rénovation



Aspect intérieur de l'amphithéâtre B500 après rénovation

Figure 3.3: Amphithéâtre A500



Aspect extérieur de l'amphithéâtre PIP-2008 après rénovation



Aspect intérieur de l'amphithéâtre PIP-2008 après rénovation



Aspect extérieur de l'amphithéâtre PIP-2008 après rénovation



Aspect intérieur des salles de cours G1 et G2 après rénovation

Figure 3.4: Amphithéâtre B500 et PIP-2008



Aspect extérieur des salles de cours G1 et G2 après rénovation



Aspect intérieur des salles de cours G1 et G2 après rénovation

Figure 3.5: Salles de cours G1 et G2

En 2015:

- la construction d'un bâtiment R+2 baptisé amphithéâtre UEMOA dont chaque niveau peut recevoir jusqu'à 400 étudiants. Ce bâtiment est déjà entièrement achevé et en cours d'utilisation
- l'achèvement du bâtiment R + 2 baptisé Amphithéâtre Alassane Dramane Ouattara, du nom de son donateur
- la construction d'un l'amphithéâtre de 400 places offert par le promoteur de Houdégbé North American University, fruit de la coopération entre l'UAC et son Université
- la construction d'un bâtiment de type R+2 par les Iraniens, fruit de la coopération bilatérale entre le Bénin et l'IRAN.
- la construction de l'amphithéâtre Etisalat offert par la fondation Etisalat de l'opérateur GSM Moov-Bénin

Ces différentes initiatives sont salutaires et viennent réduire progressivement l'énorme pénurie en infrastructures pédagogiques. Les photos ci-contre montrent les différents bâtiments construits. Mais elles doivent être poursuivies et même être accélérées.



Figure 3.6: Bâtiment UEMOA R+2 ((3 x 400 places) et Bâtiment IRAN R+2 (3 x 400 places)



Figure 3.7: Vue partielle de l'amphi Houdégbé (400 places) et Amphithéâtre Etisalat (150 places)

En 2016:

Des efforts de construction d'amphithéâtre ont été poursuivis. L'amphi Etisalat offert par l'opérateur de téléphonie mobile Moov initialement en rez-de-chaussée a été étendu à R+2. De même, l'amphi Téléthon a été construit. Il s'agit de l'amphi qui vient concrétiser l'opération Téléthon de collecte de fonds organisée en 2014 auprès de la communauté universitaire, sur le plan national et même internationale. Egalement, la Faculté des Sciences et Techniques a bénéficié de la construction d'un bloc de laboratoires pluridisciplinaires de type R+2 composé de huit (08) laboratoires. Enfin, la construction des deux amphis de type

R+2 par le MESRS commencée en 2016 s'est achevée en 2017. Ces deux amphis ont été baptisés Amphithéâtre Jean PLIYA et Amphithéâtre Fulbert AMOUSSOUGA GERO, pour les services que ces enseignants ont rendu à la communauté universitaire de l'UAC. Les photos des figures suivantes illustrent les différents amphis construits.



Figure 38: Vue de profil de l'Amphi Etisalat étendu à R+2, du Bloc de 8 laboratoires construits au profit de la FAST, de l'Amphi Théléton et de l'Amphi Ouattara

De même, l'initiative la plus louable de l'équipe rectorale, et qui constitue une innovation en 2015, est la construction de salles de cours pour les enseignements de Master professionnels ou spécialisés au profit des entités de l'UAC. Ces salles de cours sont érigés dans des

zones baptisées «zones master» au nombre de deux (02) (photos cicontre):

- la zone master A, située derrière l'ENAM : elle comprend neuf (09) bâtiments de deux salles chacune. Soit, 18 salles de 102 places chacune;
- la zone master B, située dans la ferme de la FSA, comprend deux bâtiments érigés en R+1. Chaque bâtiment comprend 4 salles, soit au total 8 salles de 102 places chacune.

Ces salles de cours sont mises à la disposition des entités en fonction du nombre de master dont elles disposent.



Figure 3.9: Vue partielle de trois (03) salles de cours de la Zone Master A (Côté ENAM), Vue partielle d'un bâtiment de cours de la Zone Master B (Côté FSA)

Parallèlement à ces efforts de construction, et pour continuer à offrir un cadre de vie attrayant aux étudiants lors du déroulement des cours, il a été entrepris en 2014 et 2015, la réfection de plusieurs amphis, notamment les amphis de 1000 places. Il s'agit des amphis A1000, B1000 et C1000. Ces bâtiments sont remis à neuf, au grand bonheur des étudiants et des enseignants.

Les photos ci-contre montrent les aspects de ces amphithéâtres après réfection.



Figure 3.10: Vue partielle des Amphithéâtres A1000 réfectionné, B1000 réfectionné, C1000 réfectionné



Figure 3.11: Vue partielle des Amphithéâtres Jean Pliya et Fulbert AMOUSSOUGA GERO

3.2.6. Construction de bureaux pour les enseignants

L'année 2013 a vu se concrétiser la vision de l'équipe rectorale dans l'amélioration des conditions de vie des enseignants. A ce titre, un bloc de bureaux érigé en R+2 a été construit. Il s'agit du bâtiment des enseignants dénommé «la Doctrine». Ce bâtiment comprend 54 bureaux et 18 box abritant au total 120 enseignants. Les bureaux ont été attribués prioritairement aux Maître-Assistants, Professeurs Agrégés, Maîtres de Conférences et Professeurs titulaires ne disposant pas de bureaux dans leurs entités respectives. Ce bâtiment comprend également une salle pour des conférences et réunions. Ces enseignants pourront donc travailler, concevoir avec sérénité et recevoir des étudiants dans un endroit calme et paisible; ce qui est un gage pour le rayonnement scientifique et académique de notre université.

3.2.7. Perspectives pour l'année 2013-2014

Le service de gestion des emplois de temps et de programmation de l'occupation des infrastructures pédagogiques crée en 2012 a joué sa partition dans les limites des rôles qui lui sont dévolus. Les résultats concrets sont les suivants :

- le service SGETPOIP est effectivement fonctionnel;
- les emplois du temps sont confectionnés par semaine et administrés aux différentes entités;
- les examens de 1er et 2ème semestre, de même que ceux des rattrapages sont organisés à temps;
- la conséquence : l'année universitaire est normalisé depuis 2012. Elle se termine chaque 31 juillet de l'année, au lieu de février ou mars de l'année suivante comme jusqu'en 2011;
- une autre conséquence : le mois d'août de chaque année est systématiquement érigé en mois de vacances, ce qui est une première à l'UAC;
- les soutenances de mémoire de master et de thèses sont organisées et mieux suivies;

 la mutualisation des équipements et bâtiments à fait accélérer le processus de construction et d'équipement des infrastructures pédagogiques à l'UAC

Malgré ces avancées notables, le service SGETPOIP reste fragile non seulement dans son édifice mais aussi dans la compréhension de sa mission par les usagers, et dans l'observance de règles minima par ces usagers en vue de faciliter la mission combien périlleuse et délicate de ce service. De profondes réflexions doivent donc être menées pour une restructuration et un renforcement de ce service.

De 2012 à 2017, on peut retenir les réalisations suivantes:

- 1- travaux de badigeonnage du bâtiment ILACI (KADAFI);
- 2- contrat pour la gestion des déchets solides à l'UAC;
- 3- nouveau contrat pour nettoyage et entretien des salles de cours, bureaux, Amphi et maisons hebdomadaires des missions ;
- 4- répartition en zone et contrat relative aux travaux de désherbage et d'entretien des espaces verts du campus UAC ;
- 5- élargissement des contrats de surveillance et de gardiennage au profit de nouveaux sites dans l'enceinte du campus UAC;
- 6- réhabilitation de la cabine électrique de l'UAC ;
- 7- acquisition de tondeuses (matériel de jardinage) pour les espaces verts ;
- 8- aménagement en revêtement carreaux du bureau du Recteur de l'UAC ;
- 9- réfection du portail de l'entrée secondaire de l'UAC ;
- 10- réfection de la cabine électrique brulée à l'ENAM;
- 11- acquisition de poubelle à deux roues avec couvercle d'une capacité de 120 litres et poubelle à deux roues avec couvercle d'une capacité de 240 litres ;
- 12- réparation du circuit lumières de la salle Idriss DEBY ITNO ;

- 13- renforcement des capacités de la RADIO UNIVERS par l'équipement de l'Amphi B-1000 pour la retransmission en direct des cours de groupes pédagogique à effectif pléthoriques ;
- 14- réalisation de 11 brises de vitesse en BA et de 14 panneaux d'indication.

- 1- Construction de hangar pour servir d'aire de production de pavé au campus UAC ;
- 2- Travaux de production des pavés ;
- 3- Confection de rideaux au profit de différents bureaux de l'Amphi UEMOA;
- 4- Contrat pour mission de maitrise d'œuvre complète pour la construction de la maison de l'enseignant
- 5- Construction d'un bâtiment de type R+2 à usage de bureau pour enseignant (Gros œuvre) ;
- 6- Construction d'un bâtiment de type R+2 à usage de bureau pour enseignant de l'UAC (finition);
- 7- Aménagement des bureaux du SGETPOIP;
- 8- Acquisition de speakers amplifiés pour les Amphis de l'UAC ;
- 9- Contrat d'entretien et nettoyage des bâtiments A, B, C, D, BIDOC/ FSA, Amphis, bureaux et toilettes ;
- 10- Location d'engins lourds pour l'aménagement et l'entretien des voies de circulation internes ;
- 11- Contrat d'entretien quotidien des amphithéâtres des Amphi 1, 2, 3, 4 de l'ENAM, Amphi B-1000 et de l'Amphi C-1000;
- 12- Entretien et désherbage des différentes zones de l'UAC (I, II, III et IV) du domaine UAC ;
- 13- Entretien et nettoyage quotidiens des bâtiments EFGHUN, de pisciculture, de l'atelier de volaille et de bâtiment de la FSA;

- 14- Divers travaux de réparation et d'acquisition sur le moyen de transport du Rectorat ;
- 15- Réhabilitation de groupe électrogène et mise aux normes de la cabine centrale et des armoires de distribution de l'UAC;
- 16- Fermeture des ouvertures sauvages faites par les étudiants le long du mur de la clôture de l'UAC ;
- 17- Acquisition deux écrans LED pour l'information de la communauté universitaire ;
- 18- Acquisition d'un écran LED pour l'information de la communauté universitaire.

- 1- Réalisation de cloison de 150 x 180 x 100 dans la salle de conférence de la maison de l'enseignant pour servir le box ;
- 2- Réalisation d'enseignes lumineuses de 5 m sur 1 m au profit de la Doctrine ;
- 3- Réalisation et confection d'une cuve métallique de 2000 litres en tôles noir ;
- 4- Acquisition de mobilier et équipement de bureau au profit de la maison de l'enseignant de l'UAC;
- 5- Inauguration de la maison de l'enseignant "La Doctrine";
- 6- Construction de la cabine et amené de l'énergie de 15 KV vers le bâtiment de la maison de l'enseignant ;
- 7- Mise en service du poste de transformation HTA/BTKAV alimentant les bâtiments des enseignants de l'UAC ;
- 8- Acquisition de pot de chaux au profit du Rectorat ;
- 9- Raccordement électrique des nouveaux bâtiments et de la zone commerciale ;
- 10- Extension du bâtiment E de RDC à R+2 (2ème étage);

- 12- Réfection du 1er, 2ème des bureaux et hall du conseil scientifique du Rectorat ;
- 13- Réalisation d'une terrasse de 7,50m/11m soit 30m² au profit du centre de Tri ;
- 14- Acquisition de matériel informatique et mobilier au profit de divers services ;
- 15- Réalisation de l'amené de l'énergie électrique forcé au profit du jardin botanique ;
- 16- Réalisation du raccordement électrique du bâtiment abritant l'unité de recherche en Biotechnologie de la production de la santé animale à l'EPAC;
- 17- Amené de l'énergie électrique forcée à la centrale de Tri de l'UAC :
- 18- Réalisation des études géotechniques pour la construction d'un immeuble de type R+2 devant servir de bloc pédagogique et de bloc administratif à l'UAC;
- 19- Acquisition de mobilier (tables bancs jumelés) de cinq (05) places ;
- 20- Pavage des rues internes et construction de caniveaux 80 x 80 m pour la ceinture de la maison de l'enseignant ;
- 21- Travaux de raccordement du groupe électrogène de 80 KVA en cascade sur la ligne du Rectorat ;
- 22- Raccordement du CPU au groupe électrogène 1000 KVA du Rectorat ;
- 23- Réalisation de deux supports fixes et un support mobile au profit des écrans LED (y compris les socles en BA);
- 24- Réalisation des plateformes en BA de salle préfabriquée ;
- 25- Acquisition de salles préfabriquées ;
- 26- Travaux de raccordement électrique des deux écrans LED fixe ;
- 27- Acquisition de divers matériels informatique pour les écrans LED;
- 29- Installation d'un coffret électrique pour l'arrivée principale de la cabine de transformateur servant la station d'eau ;

- 30- Acquisition de véhicules à deux roues au profit de certains services du Rectorat ;
- 31- Construction d'une toilette publique à la ferme FSA;
- 32- Construction d'un bloc de toilette et revêtement du sol et du bloc administratif de l'ENSTIC-Savalou ;
- 33- Acquisition de mobilier au profit d'un laboratoire de la FSA;
- 34- Réfection de l'Amphi B-500, Amphi A-500;
- 35- Installation de deux (02) blocs de quatre (04) salles et trois (03) blocs de deux (02) salles en matériaux préfabriqués ;
- 36- Installation de douze (12) salles de cours en matériaux préfabriqué ;
- 37- Réfection générale en étanchéité sur les salles des salles de cours et Amphi 750A, 750B, Modules 2 à 4 ;
- 38- Réfection de l'Amphi PIP de l'UAC;
- 39- Location d'engin lourd dans le cadre de la réalisation des travaux de terrassement, d'aménagement et de pavage des voies du campus et l'aménagement de l'espace de la zone master ENAM.
- 40- Fourniture de plafond en matériaux importé pour les 26 salles préfabriquées installée dans la zone master
- 41- Travaux d'aménagement d'une chambre froide au profit du laboratoire d'Anatomie de la FSS ;
- 42- Travaux d'extension en R+2 du bâtiment de la FAST/UAC;
- 43- Acquisition de matériel roulant à quatre (04) roues HYUNDAI;
- 44- Acquisition de matériel roulant à deux (02) roues (motos) au profit des agents du Rectorat.
- 45- travaux de réfection de la paillote N°1 N°2 et N°3 de la FADESP;
- 46- travaux de réfection des amphis G1 et G2 de la FASEG de l'UAC. ;
- 47- travaux de réfection de l'ensemble des locaux de l'amphi A500 au campus 48- universitaire d'Abomey-Calavi ;

- 49- travaux d'installation et de la mise en œuvre du poste de transformation.;
- 50- Travaux de remblais de sable silteux de l'espace devant abriter les salles master de l'ENAM ;
- 51- travaux de réfection de l'amphi B500;
- 52- réfection de l'amphi 400 de la FAST;

- 1- travaux de construction de (02) plates-formes dans la ferme de la FSA et de (03) dans les zones master de l'UAC
- 2- construction de six plates formes dans la zone master à l'ENAM de 36,86m de long et 7,56m de large.
- 3- fabrication de pavés et bordures et travaux d'aménagement et d'assainissement de la voie FSA-CERA/EPAC.
- 4- Acquisition du véhicule TOYOTA LAND CRUISER PRADO N° châssis JTFBD9F70K015774
- 5- acquisition de 01 véhicule FORTUNER 5P 4x4B; 03 véhicules FORTUNER 5P 4x4B.
- 6- acquisition d'un véhicule TOYOTA COASTER 30 places.
- 7- acquisition de mobiliers universitaire pliable en métal et bois équipé de tablettes casier et siège en bois capitonné pour les salles master.
- 8- travaux de fourniture et pose de carreaux dans les salles mobiles préfabriquées.
- 9- construction d'un bloc de toilettes eu niveau de la zone master ENAM.
- 10- exécution des travaux d'étude topo métrique de la rue Ouattara.
- 11- construction d'une cabine technique de 3,40x2m (électrique) derrière l'Amphi ETISALAT.

- 12- amenée de l'énergie force au laboratoire de la FAST et de BTP de l'EPAC.
- 13- raccordement électrique du laboratoire d'expérimentation de l'unité de recherche en Biotechnologie de la production et santé animale.
- 14- fourniture et pose de peinture sur les façades de mur intérieur du bâtiment du Rectorat.
- 15- réalisation de cent quatre (104) supports métalliques pour condenseurs de climatiseur au profit des salles master
- 16- fabrication de vingt (20) poubelles à ordures en tonneau métallique au profit de l'UAC.
- 17- travaux de reprofilage des voies sur le campus d'Abomey-Calavi.
- 18- acquisition d'un tracteur multifonctionnel YTOM300.
- 19- travaux de dépannage du château d'eau: Installation d'un débitmètre sur la conduite d'eau de refoulement et remplacement de la manchette de sortie.
- 20- réfection et mise aux normes du répartiteur général N°01 de la FAST et ses divisionnaires.
- 21- travaux d'aménagement et de pavage de la rue ADO y compris fourniture de matériaux.
- 22- Achat de matériels pour les travaux de montage des bâtiments préfabriqués dans les zones master.
- 23- fourniture et installation de caméra de surveillance au profit du Rectorat.
- 24- fourniture sur et pose de peinture sur les bordures de voie pavé passant devant l'amphi Alassane Ouattara.
- 25- Poursuite des travaux de construction d'une chambre froide à la FSS.
- 26- acquisition de matériels électriques au profit de américan corner de l'ENAM.

- 27- fourniture et à l'installation de dos d'âne à l'UAC en caoutchouc sur divers tronçons du campus uac.
- 28- achat de deux motos Haojue 150-9 et une moto tricycle KEWESKIKE 200Zh à cinq roues.
- 29- installation des climatiseurs GREE au profit du bâtiment des incubateurs.
- 30- réalisation de cinq cloisons dans les salles préfabriquées des diverses zones master.
- 31- confession et pose de portes grilles de sécurité et grilles fenêtre antiinfraction pour la sécurisation au profit de l'amphi Houdégbe.
- 32- travaux d'Aménagement du bâtiment d'Incubateur au profit du Rectorat
- 33- acquisition d'extincteurs de 9kg et de 6kg au profit des bâtiments de l'uac.
- 34- Acquisition de véhicule toyota Rav 4x4 BVM au profit du Rectorat ;
- 35- travaux d'assainissement et de pavage des rues intérieures de l'UAC.
- 36- acquisition de mobilier d'équipement de salles de cours.
- 37- travaux de construction des locaux de la radio et télévision de l'UAC en extension sur l'amphi ETISALAT.
- 38- Acquisition de 480 mobiliers pour étudiants au profit des salles master de l'UAC.
- 39- pose d'armoire de comptage avec abonnement 400Kva pour l'UAC.
- 40- alimentation en énergie électrique du bureau annexe de l'UAC au quatier Dangbedja.;
- 41- Travaux de raccordement électrique d'Etisalat et Houdegbe.
- 42- étude architecturale technique et estimative du projet de réfection du RDC et d'extension R+1 du bâtiment abritant l'imprimerie de l'UAC.

- 43- étude architecturale technique et estimative du projet d'extension de l'amphi Etisalat à R+2 dans le cadre de la construction des locaux de la radio et télévision de l'UAC au 1er étage.
- 44- réfection et extension du CPU/UAC, RDC+un étage
- 45- réalisation de 4 enseignes métallique en béton armé et de mur de limitation du domaine du Parc d'Incubateur Spécialisés d'entreprise de l'UAC à calavi.
- 46- fourniture de mobiliers de bureaux/salle Mooc et UVA.
- 47- acquisition de matériels électriques au profit des salles masters de l'UAC. ;
- 48- travaux de peinture et d'électricité à l'intérieur de l'amphi A1000 de la FASEG. ;
- 49- Démolition et reprise de mur de clôture 46, 20ML à AKOGBATO FIDIROSSE.

- 1- Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 165/150kVA au profit du rectorat de l'UAC.
- 2- acquisition des matériels informatiques et de bureau au profit de l'UAC.
- 3- fourniture d'armoire de démarrage automatique pour un groupe électrogène CAT DE 165/150Kva.
- 4- interconnexion amphi-zone-master par fibre optique et câblage réseau internet.
- 5- travaux de construction et de réfection d'ouvrages au profit du Rectorat de l'UAC.
- 6- travaux d'aménagement interne le long de l'ancienne clôture du CENOU d'Akogbato.
- 7- acquisition des matériels roulant à deux roues (motos) avec casque au profit de certains agents de l'UAC.

- 8- Travaux d'électricité générale à l'ENAM.
- 9- Achat de Matériels de Travail de Génie-Civil.
- 10- Travaux d'aménagement et d'assainissement de la zone Master (ENAM) sur le campus d'Abomey-Calavi ;
- 11- travaux de réparation sur le véhicule de l'ENAM incendié par les étudiants lors des mouvements de grève;
- 12- réfection de l'amphithéâtre C1000 au profit de l'UAC;
- 13- réfection de l'amphithéâtre B1000 de l'UAC;
- 14- Fourniture et pose d'enseigne lumineuse pour l'Amphithéâtre ALASSANE OUATTARA ;
- 15- Construction de deux blocs de toilettes au profit des salles MASTER de la FSA de l'UAC ;
- 16- Réfection de salle abritant la Scolarité de la FASEG au profit de l'UAC RECTORAT;
- 17- Réfection de l'Amphi IDRISS DEBY ITNO à l'UAC au profit du Rectorat/UAC ;
- 18- Réfection et l'extension du CPU/UAC RDC +1 étage ;
- 19- Fourniture et pose des gouttières en aluminium des onze(11) salles mobiles préfabriquées de la zone MASTER ENAM et de la Zone MASTER FSA;
- 20- Construction d'un Bloc pédagogique de type R+1 extensible en R+2 (Amphi Téléthon) ;
- 21- travaux de réalisation de caniveaux assainissement et aménagement de la rue ALLASSANE OUATARA;
- 22- travaux de pose de tapis gerflex pour le bâtiment zone Master FSA/ salle MOOC et UVA.
- 23- fourniture de climatiseur armoire debout au profit de l'amphi Idris deby ;
- 24- Poursuiteduprojet d'aménagement et de pavage et d'assainissement des rues de l'UAC.

- 25- remplacement des voiles usagées internes dans l'Amphi IDRISS DEBY ITNO ;
- 26- Fourniture et Installation d'un disjoncteur compact BT Tétra polaire à la FSA de l'UAC ;
- 27- travaux de construction d'un Amphithéâtre en extension sur l'Amphi ETISALAT au 2ème étage à l'UAC;
- 28- construction de deux (02) blocs de toilettes dans les zones amphithéâtres UEMOA, A, et B500 au profit de l'UAC ;
- 29- fourniture et pose de tapis gelflex au profit de l'espace de travail (salle du 1er étage) de la zone Master de l'Université d'Abomey-Calavi
- 30- Fourniture d'Onduleur EATON série DX 3KVA au profit des services du rectorat de l'uac ;
- 31- Construction de cinq modules de deux salles de cours en matériaux préfabriqués au profit de l'UAC ;

- 1- acquisition de matériels de plomberie pour l'installation des poteaux (bouches) d'incendie au profit de l'UAC.
- 2- fourniture des équipements pour la réalisation des travaux de construction du réseau informatique et téléphonique du rectorat de l'UAC.
- 3- acquisition de mobiliers de bureau au profit de l'Agence Comptable et du secrétariat Général de l'UAC.
- 4- réalisation et pose d'enseigne lumineuse, bâches et marbre inscriptible (Amphi Téléthon) ;
- 5- acquisition de matériels informatiques au profit des nouveaux services créés au Rectorat de l'UAC;
- 6- acquisition de motos au profit des vaguemestres du Rectorat de l'UAC;

- 7- acquisition et installation de bureau au profit de l'UAC;
- 8- acquisition de matériels informatiques au profit des nouveaux services créés au Rectorat de l'UAC;
- 9- acquisition de divers matériels au profit du responsable du Jardin Botanique et du Service des Affaires Financières du rectorat de l'UAC;
- 10- travaux de réalisation socle pour pylône.
- 11- équipement de dix(10) salles de cours en Mobiliers Pour Etudiants au profit de l'UAC ;
- 12- travaux de bornage, de réalisation et d'installation de 6 Enseignes Métalliques à TOKPADOME (site attribué au projet startup valley) ;
- 13- acquisition de Matériels pour la WEB Radio au Profit de l'UAC;
- 14- acquisition des équipements de sonorisation au profit de l'Amphi Idriss Deby Itno/UAC ;
- 15- réalisation d'étude Architecturale, Technique et Estimation du Coût référentiel du projet d'Extension de l'annexe du Laboratoire d'Ecologie Applique et du Laboratoire de Génétique et de Biotechnologies de la FAST à l'UAC;
- 16- travaux de correction des circuits et alimentation du laboratoire Prof SEZAN Amphithéâtre ETISALAT et dans le laboratoire du Prof AKADRI YESSOUFOU;
- 17- construction de cinq modules de deux salles de cours en matériaux pré fabriqués au profit de l'UAC ;
- 18- extension à R+1 du bloc administratif du laboratoire d'écologie appliquée (1er étage)
- 19- électrification du laboratoire du prof ACHIGAN à l'UAC ;
- 20- travaux de correction de circuit après incendie au jardin botanique, à la doctrine, au laboratoire de langue et à la réfection des regards de fibre optique des informaticiens du rectorat;
- 21- acquisition des matériels électriques pour le raccordement des nouvelles salles des zones Master.

4 POSITIONNEMENT DE L'UNIVERSITE AU CENTRE DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC), institution publique ouverte sur le monde et résolument engagée au service du développement durable du Bénin et des Nations, s'est donné pour mission de proposer des formations innovantes et d'en assurer la gestion pour le service de la communauté. Pour y parvenir, un accent particulier a été mis au cours du mandat de l'équipe rectorale conduite par le Professeur Brice SINSIN de 2011 à 2017 sur la promotion des relations avec les partenaires extérieurs, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Les résultats obtenus grâce à cette dynamisation de la coopération ont permis d'assurer un meilleur positionnement de l'UAC au centre de la coopération scientifique et internationale (4) ; une gestion optimale des questions de l'insertion professionnelle et de l'innovation (5) ; un engagement de l'Université à former les jeunes au volontariat et au don de soi à la communauté (5-4) ; ainsi que pour la création d'entreprises viables par les diplômés.

4.1. Renforcement de la coopération scientifique et technique à l'Université d'Abomey-Calavi

4.1.1. Signature et mise en œuvre des accords de coopération

La négociation et la signature des accords de coopération fait partie des moyens principaux de mise en valeur des relations à l'internationale de l'UAC. Depuis 2011, une nouvelle dynamique de coopération a favorisé la diversification des partenariats internationaux de l'université. L'année 2017 a été la plus productive en matière de signature d'accords de coopération comparée aux années précédentes. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production d'accords entre 2011 et 2017.